

# LA NATION

Samedi 30 Janvier 2021 N° 2341 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

COLLECTIVITÉS LOCALES

**386 élus locaux  
«suspendus»  
depuis 2017**

P4

PROJETS PUBLICS 2010-2020

**La réévaluation des  
projets a coûté 5 296  
milliards de dinars**

P2



VACCIN ANTI-COVID-19

## L'Algérie réceptionne 500 000 doses de "Sputnik V"

P3



En Vrac

### Il était une fois... le salaire

Par Madjid Khelassi

Une étude sur le pouvoir d'achat des Algériens démontre qu'une famille de 5 personnes (un couple et ses 3 enfants) doit disposer d'un salaire minimum de 73 000 dinars pour pouvoir vivre décemment. Cette étude, menée par un collectif de syndicalistes repartis à travers 30 wilayas, souligne que même avec ce salaire, calculé par simulation, les dépenses d'une famille de 5 membres sont réduites au strict minimum, comme par exemple se payer une seule folie... un seul poulet voire deux par mois !

Ça claque comme une gifle et brûle comme une braise...

Bienvenue dans l'univers des salaires inutiles et des privations programmées.

73 000 dinars qui ne mènent nulle part : La trime mensuelle vire à la farce vaudou... sacrifice du poulet inclus !

Dans l'Algérie pétrolière, le salaire chante la gaieté miséreuse et les rêves perdus... Rêves de vacances, rêves de loisirs, rêves de confort domestique. Classe moyenne, dit-on des couches « qui s'en sortent » ailleurs mais pas chez nous. En ex-Numidie, on en est toujours à se priver de tout : voyages, week-ends, changement de tacot, réfection du domicile.

C'est presque « les Misérables » au pays des torchères. Ou les « forçats du salaire » jonglant avec un dinar asphyxié !

73 000 dinars et un seul poulet par mois... la famille algérienne dit le mystère d'une monnaie qui grignote sa dignité. Une fois la paie en poche, elle a juste le droit de vivre les 10 prochaines minutes... Factures à payer et dettes à honorer : la paie qui griffe le minimum d'aisance mène tout droit à de multiples supplices. Heures volées au sommeil, galère des transports, visages aux couleurs d'insomnies. Il était une fois le salaire en Algérie... on ne s'en souvient plus quand ! C'était dans le siècle dernier peut-être ou celui d'avant ?

Sport

LIGUE 1/ CA BORDJ  
BOU ARRERIDJ

**Confiance renouvelée  
à l'entraîneur  
Bousbia**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**277 nouveaux cas, 211 guérisons et 3 décès**

P24

DISPARU IL Y A 9 ANS

**Abdelhamid  
Mehri  
une histoire  
si algérienne**

P3



Brèves

HACHEMI DJAABOUB  
 (MINISTRE DU TRAVAIL)

Pas de retour à la retraite proportionnelle

L'application de la procédure de départ à la retraite proportionnelle, à la fin des années 1990, a lourdement impacté les équilibres de la Caisse nationale des retraites. C'est pourquoi, le retour à ce régime est complètement exclu. C'est, en substance, la réponse du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, à une question d'un député lors d'une séance plénière, jeudi, à l'Assemblée nationale concernant la possibilité du retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge. Dans sa réponse, le ministre a indiqué que la procédure a profité à "plus d'un (1) million de personnes, ce qui a mis à mal l'équilibre financier de la CNR et créé, dès 2013, un déficit structurel", a ajouté le ministre précisant que face à cette situation, la CNR "a sollicité l'aide de différentes caisses de Sécurité sociale et du Fonds national d'investissement (FNI) pour assurer le versement des pensions de retraite".

Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Sur une question relative à l'intégration des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), M. Djaaboub a fait savoir que 2 228 500 jeunes avaient bénéficié de ce dispositif, de 2008 au 31 octobre 2019, soulignant que beaucoup d'entre eux avaient été titularisés dans plusieurs secteurs administratifs et économiques, publics et privés. Il a fait état, dans ce sens, de l'intégration, jusqu'à fin octobre 2019, des bénéficiaires de ce dispositif parmi les diplômés de l'université et de la formation et de l'enseignement professionnel, conformément au décret du 08 décembre 2019, en prenant en considération l'ancienneté. Evoquant les efforts consentis en coordination avec les services concernés pour l'intégration professionnelle de ces jeunes, au nombre de 365 000, le ministre a indiqué que son secteur s'attèle à la mise en place d'un nouveau dispositif visant à améliorer l'employabilité, selon les compétences scientifiques et les besoins du marché pour absorber le chômage.

La fécondation in vitro remboursable

A une autre question sur la possibilité de rembourser les actes de la Procréation médicalement assistée (PMA), le ministre a fait savoir que la fécondation in vitro est remboursable par les assurances sociales et peut être faite au niveau des structures hospitalières publiques. La contribution financière de la CNAS, au profit des hôpitaux, s'est élevée en 2020 à 92 milliards (Mds) DA et atteindra les 102 Mds DA en 2021, a-t-il ajouté. L'insémination artificielle n'est certes pas incluse encore dans le système des assurances sociales mais il est possible aussi de la faire gratuitement au niveau des structures hospitalières publiques, a conclu le ministre.

Synthèse : Ab N.

ATTAR

Un nouveau projet de loi sur l'électricité d'ici la fin 2021

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a annoncé, hier en marge de la sixième réunion du comité de pilotage chargé de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qu'un nouveau projet de loi sur l'électricité sera préparé d'ici la fin de 2021, rapporte ce jeudi 28 janvier 2021 la radio nationale. Le ministre a déclaré : « Nous avons mis en place un groupe de travail qui suivra la même méthodologie que celle du comité de pilotage chargé de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures », selon le même média. Il a souligné qu'une nouvelle loi sur l'électricité « est d'une grande importance pour la réussite de la transition énergétique, l'accélération de l'introduction des énergies renouvelables, l'encouragement des investissements et la diversification de l'exploitation des ressources ». Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a déclaré, mercredi soir à Oran, que les 43 textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures seront prêts au cours du premier trimestre de cette année.

Le ministre a déclaré que l'Algérie s'appuie sur un modèle de consommation traditionnelle (98% de l'électricité est extraite du gaz naturel), notant que le monde évolue très rapidement en termes de consommation d'énergie et d'introduction des énergies renouvelables.

R.N.

CONSÉQUENCE DU COVID-19

Probable report du recensement général de la population

Le recensement général est la plus importante opération de collectes de données sur la population et l'habitat. C'est une manne dont on tire de nombreuses statistiques utiles pour le fonctionnement du pays. Cette année, l'opération risque d'être une nouvelle fois reportée en raison de l'épidémie.

Il y a de fortes chances que, pour la troisième fois depuis son lancement en 1966, le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) soit une nouvelle fois décalé. Le premier report d'une année a été décidé en 1976, probablement à cause d'un manque d'expérience et de moyens pour mener une opération d'une telle envergure. Le deuxième ajournement à l'exercice suivant a eu lieu en 1997 en raison de la situation sécuritaire qui vivait l'Algérie. En 2021, le sixième RGPH sera peut-être déprogrammé en raison de l'épidémie du covid-19.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a indiqué, cependant, que « toutes les mesures nécessaires » ont été prises pour sa réalisation courant 2021, « si la situation sanitaire s'y prête ». Toutefois, a-t-il ajouté, « la conjoncture sanitaire exceptionnelle que vit notre pays du fait de la propagation de l'épidémie de la Covid-19, a eu un impact négatif sur le déroulement de l'opération ». M. Beldjoud a fait cette déclaration en réponse à une question d'un député de l'Assemblée nationale qui s'inquiétait du retard pris dans le lancement du sixième RGPH.

Situation sanitaire oblige

Il est tout de même étonnant que ce soit M. Beldjoud qui parle du sujet alors que dans le gouvernement, il existe un détenteur du portefeuille de la Numérisation et la statistique. Pourquoi Mounir Khaled Berrah qui, pendant longtemps, occupé le poste de directeur général de l'Office national des statistiques, juste avant de devenir ministre, n'a pas cru bon de s'exprimer sur la question ? Lui qui n'a pas laissé de successeur à la tête de l'ONS mais seulement une directrice par intérim a raté, au moins, une occasion de faire de la pédagogie sur l'importance du RGPH dans la gestion du pays. Peut-être que la situation sanitaire néglige pas tout et que l'Algérie, comme en 1976, n'a pas les moyens humains et matériels pour conduire l'opération. Ce qui serait assez grave vu l'importance des chiffres pour la bonne gouvernance. D'autre part, la situation sanitaire et ce qu'elle



induit comme confinement même partiel, aurait été, au contraire, favorable au recensement. Il est certainement plus facile de trouver les habitants à leur domicile que durant les moments de grande liberté. Il suffit juste d'adopter les mesures de prudence nécessaires.

Tableau de bord nécessaire

L'Algérie, comme la plupart des pays sous-développés, vit sous un régime de statistiques imparfaites. Cela implique une connaissance médiocre de la société et des besoins de la population. Et si l'on parle aujourd'hui de « zones d'ombre » pour qualifier les régions sous administrées, manquant des plus élémentaires des nécessités, c'est parce que les citoyens qui y demeurent et qu'on classe d'ailleurs dans la case « de seconde zone » n'apparaissent pas dans le

radar de l'Exécutif. La population algérienne a quadruplé depuis la création, en 1964, du Comité national de recensement. Elle compte aujourd'hui plus de 42 millions d'âmes et se reproduit à un taux de plus 25 pour mille habitants. Elle donne naissance à 1 million de nouveau-nés par an grâce à un taux de fécondité de près 3 enfants par femme. Chaque année, des millions d'Algériens investissent l'école, l'université, les centres de formation. Chaque année, ils arrivent par millions sur le marché du travail et du logement. Ils réclament des soins, des services et des loisirs. Rien de mieux qu'un recensement général pour construire le tableau de bord qui permette de gérer ce flux et en faire une force du pays au lieu d'une masse informe qui vit de colère et de ressentiments. Non ?

Mohamed Badaoui

PROJETS PUBLICS 2010-2020

La réévaluation des projets a coûté 5 296 milliards de dinars

Le ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane, a révélé, jeudi, en marge d'une journée d'étude consacrée à la réévaluation et à la maturation des projets publics, que le volume des opérations de réévaluation au niveau de l'ensemble des secteurs et des programmes sur la période 2010-2020 a atteint 5 296 milliards de dinars (DA), ce qui représente 26 % de l'ensemble du budget d'équipement de l'Etat sur cette période.

Rien que pour l'année 2018-2019, la réévaluation des crédits initiaux de programmes s'est élevée respectivement à hauteur de 581 milliards DA et 758 milliards DA. C'est énorme. Il s'agit là d'une carence qui gonfle, d'année en année, les budgets de fonctionnement et d'équipement sans un vrai retour d'investissement. C'est aussi bien un problème de gouvernance et de maîtrise des dépenses publiques.

Le ministre des Finances a assuré que « les décrets d'application de la LOLF portant notamment sur une meilleure maturation des projets publics, permettra de rationaliser la dépense budgétaire du pays en réduisant au maximum le recours à la réévaluation des coûts des projets... »

"Dans cette optique, des mécanismes ont été mis en place à travers les décrets d'application de la loi organique des lois de finance 15-18, impliquant douze (12) décrets d'application adoptés par le Conseil du Gouvernement pour parvenir à maîtriser la dépense budgétaire", a ajouté Benabderrahmane.

La loi sur le partenariat public/privé finalisée

Par ailleurs, le ministre a évoqué la loi régissant le partenariat public/privé, annonçant la

finalisation en cours de celle-ci au niveau du ministère des Finances.

"Nous avons finalisé la loi concernant le partenariat public/privé. Elle sera adressée au niveau des autres départements ministériels avant d'être soumise en Conseil du Gouvernement", a-t-il indiqué, ajoutant qu'il s'agit là d'une des alternatives du financement de l'économie nationale en plus du marché obligataire et du marché financier notamment. Pour réussir à mettre en œuvre le concept PPP en impliquant le secteur privé, M. Benabderrahmane a assuré l'instauration d'un encadrement légal adéquat et d'une réelle transparence dans la réalisation des projets.

Une loi de finance complémentaire pas nécessaire

Interrogé sur une éventuelle loi de Finance complémentaire

2021, le ministre a réfuté la nécessité de celle-ci à l'heure actuelle, notant la récente mise en œuvre de la LF 2021 introduisant des dispositions innovantes ainsi que l'allègement de dispositions bureaucratiques. Cette LF 2021, a-t-il noté, va dans le sens d'assurer une simplicité des procédures, notamment celles fiscales et d'encourager l'investissement, l'exportation et la micro-entreprise. "Cependant, si une loi de finance complémentaire devient nécessaire, nous y réfléchirons à partir du mois de juin", a-t-il expliqué. En outre, le ministre a tenu à relever la publication du dernier rapport de la Banque mondiale prévoyant un niveau de croissance de l'économie nationale atteignant 4 %, se félicitant que "cela représente le même niveau annoncé par le cadrage macroéconomique de la Loi de Finance 2021".

Synthèse : Aziz T.

VACCIN ANTI-COVID-19

# L'Algérie réceptionne 500 000 doses de «Sputnik V»

Une journée avant l'expiration de l'échéance fixée par le président de la République, un premier lot de vaccin anti-coronavirus, comportant 500 000 doses, est arrivé, hier, en Algérie en provenance de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo.



Les caisses ont été chargées à bord du cargo de l'Armée nationale populaire dans la soirée de jeudi, à l'aéroport de la capitale russe. Sur la page facebook de la Radio nationale, des images de l'atterrissage du Iliouchine de l'Armée nationale populaire sur l'aéroport militaire de Boufarik, ont été largement diffusées. Le cargo a été accueilli par le ministre de la Santé, Abdelrahmane Benbouzid, le ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer et le DG de l'Institut Pasteur, le Dr. Fawzi Derrar. La campagne de vaccination débute aujourd'hui à l'hôpital de Blida, ont annoncé les autorités. Un choix symbolique puisque cette wilaya est le premier foyer de l'épidémie en Algérie. Les premières doses du vaccin seront administrées au personnel du corps médical, aux personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques avant d'élargir l'opération aux différentes catégories de la société, a-t-il précisé dans une déclaration à la presse nationale. En plus du vaccin russe, il est attendu que l'Algérie reçoive un autre lot de vaccin anti-Covid-19 en provenance de la Chine et de l'Inde, ainsi que d'autres pays. L'Algérie devrait, en effet, réceptionner, en février, un autre lot du vaccin développé par le laboratoire phar-

maceutique anglo-suédois AstraZeneca en collaboration avec l'Université d'Oxford. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait présenté, lors d'une réunion du gouvernement, fin décembre, les démarches engagées par son secteur dans le cadre de l'acquisition du vaccin anti-Covid-19, portant sur l'état d'avancement des contrats y afférents et qui permettront la réception des premières livraisons du vaccin afin d'entamer l'opération de vaccination dès le mois de janvier. Dans la perspective du lancement de la campagne de vaccination, une formation des encadreurs de cette campagne contre la Covid-19 a été lancée dernièrement. "Ces formateurs sont appelés à former, à leur tour, d'autres personnes au niveau local", avait souligné le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du Coronavirus, Dr Djamel Fourar sur les ondes de la radio nationale. Selon ce responsable, le vaccin sera administré "obligatoirement en 2 doses, pour la même personne avec un intervalle de 21 jours". "Autrement, ce vaccin sera sans effet étant donné que chaque dose ne procure que 50 % d'immunité contre le virus", a-t-il expliqué, insistant sur l'importance que le personnel de la santé soit la première catégorie de la population à en bénéficier,

suivi des différents corps de sécurité, des citoyens âgés de 65 ans et plus, puis des malades chroniques. "S'en suivra, enfin, toute la population de 18 ans et plus, les essais cliniques entrepris dans le monde n'ayant pas concerné, à ce jour, celle en dessous de cette tranche d'âge ainsi que les femmes enceintes", a-t-il soutenu, avant d'insister sur les critères de "sécurité, d'efficacité et de chaîne de froid" sur lesquels s'est basée l'Algérie dans ses choix de vaccins. Le Dr Fourar a tenu, dans ce contexte, à rassurer la population, soutenant que "l'Algérie a opté pour des vaccins sûrs, avec une bonne innocuité et le moins d'effets secondaires". Toutefois, "il faut aussi savoir que la campagne de vaccination durera un an ou plus", a-t-il prévenu, faisant remarquer qu'"aucun pays ne peut mener sa campagne de vaccination avec un seul vaccin". Il a estimé, à ce titre, qu'"un taux minimum de 60 à 70 % de couverture vaccinale" est nécessaire pour réussir à stopper la circulation du virus. Et de rappeler qu'en sus des vaccins importés, l'Algérie bénéficiera du dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), incluant 190 pays et garantissant à ces derniers de faire vacciner, à proportions équitables, 20 % de leurs populations respectives.

Synthèse : Sid Ali

## MONTAGE AUTO ET FINANCEMENT OCCULTE DE LA PRÉSIDENTIELLE 2019

### Ouyahia et Sellal condamnés à 15 et 12 ans de prison ferme

La Cour d'Alger a prononcé, jeudi, des peines d'emprisonnement fermes à 15 ans et 12 ans à l'encontre des anciens Premiers ministres, respectivement Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, alors que les deux anciens ministres de l'Industrie, Youcef Youssi et Mahdjoub Bedda ont été condamnés à 3 et 2 ans de prison ferme. Prononcés lors d'un troisième procès des accusés dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale annulée du candidat Abdelaziz Bouteflika en avril 2019, ces peines d'emprisonnement sont assorties d'amendes différentes. La Cour d'Alger a condamné l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de DA, l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal, à

12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de DA. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Youssi, à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 02 millions de DA, l'ancien ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda à 2 ans de prison ferme assortie d'une amende de 02 millions de DA. La Cour d'Alger a condamné, dans ce même procès, l'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad à une peine de 04 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 DA, les hommes d'affaires Hassan Larbaoui et Ahmed Maazouz à 04 ans de prison ferme, l'homme d'affaires Mohamed Bairi à 03 ans de prison ferme, et Amine Tira, cadre au ministère de l'Industrie, à 02 ans de prison ferme, avec confirmation des amendes précédentes. La Cour a également ordonné la saisie des revenus illicites et des

avoirs gelés sur les comptes bancaires ainsi que la confiscation des biens meubles et immeubles des accusés et des entreprises des hommes d'affaires. La Chambre pénale a accordé un délai d'une semaine à la défense des accusés pour faire appel des jugements rendus. La réouverture de ce dossier et la programmation d'un nouveau procès à la Cour d'Alger ont été décidées après l'admission, par la Cour suprême, du pourvoi en cassation introduit par la défense des accusés. Il s'agit du premier dossier de corruption traité par le Tribunal de Sidi M'hamed, en décembre 2019, et dans lequel sont poursuivis les anciens Premiers ministres Ouyahia et Sellal, les anciens ministres de l'Industrie, Youcef Youssi, Mahdjoub Bedda et Abdelslam Bouchouareb, et l'ancien ministre des Transports et des travaux publics, Abdelghani Zaâlana. Les hommes

d'affaires Hassane Larbaoui et Mohamed Bairi et l'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, ont également été condamnés dans cette affaire. Les accusés étaient poursuivis pour dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages, notamment dans le secteur du montage automobile, et financement occulte de la campagne électorale du candidat à la Présidence d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika. Ils ont écoupé de peines allant de 3 à 15 ans de prison ferme assorties d'amendes. L'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlana, qui était poursuivi en qualité de directeur de campagne du candidat Bouteflika, et le directeur de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Aboud Achour, ont, quant à eux, été acquittés.

R.N

## DISPARU IL Y A 9 ANS

### Abdelhamid Mehri, une histoire si algérienne

Il y a 9 ans, le 30 janvier 2012, nous quittait Abdelhamid Mehri, personnalité de premier ordre dans l'histoire de l'Algérie contemporaine. Né le 3 avril 1926 à El Khroub dans la wilaya de Constantine, Mehri est de la génération PPA-MTLD, parti auquel il adhère en étant très jeune. Étudiant en Tunisie, il «s'infecte» du virus de la politique par le biais des étudiants tunisiens affiliés au Né-Destour. Et très tôt, il se voit confier par les responsables du PPA-MTLD, la mission d'encadrer ses compatriotes en Tunisie et aussi de faire son apprentissage de la diplomatie.

Ses mouvements sont repérés par la DST française, très active dans la Tunisie du protectorat. Accusé d'activités subversives, il est expulsé vers l'Algérie.

En novembre 1954, la France coloniale, surprise par le déclenchement d'un mouvement insurrectionnel, qui allait avoir pour nom la révolution algérienne, procède à des dizaines d'arrestations parmi lesquelles figure Abdelhamid Mehri. Incarcéré avec beaucoup d'autres militants accusés d'avoir été derrière le déclenchement de la révolution, il est libéré en 1955, date à laquelle il rejoint Le Caire où s'active un autre réseau de la révolution algérienne.

Du Caire, Mehri rejoint Damas où il est nommé représentant permanent du FLN en Syrie.

En 1956, le congrès de la Soummam le désigne membre suppléant du CNRA. En 1958, il entre au 1er GPRA que préside Ferhat Abbas, comme ministre des Affaires maghrébines, puis ministre des Affaires sociales et culturelles du 2e GPRA.

Après l'indépendance, il occupe plusieurs postes de responsabilité, entre autres directeur de l'École normale de Bouzaréah en 1964, secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale en 1970, ministre de la Communication en 1979, ambassadeur en France en 1984, au Maroc en 1988, puis secrétaire général du parti FLN de novembre 1988 à janvier 1996, où il est évincé à la suite d'un plan qu'on appellera euphémiquement : « Le coup d'état scientifique ». Et au lendemain du pluralisme politique qui éclot dans le pays, Abdelhamid Mehri, qui s'est opposé à l'arrêt du processus électoral de 1992, rejoint le contrat de Rome, plateforme qui préconisait une solution à la crise née de victoire du FIS aux législatives de 1991. Abdelhamid Mehri, homme de convictions, fut en quelque sorte l'incompris d'un sérail aux locataires totalement déconnectés de la réalité algérienne. Pendant le règne de Bouteflika, il essaya, via une lettre, de sensibiliser le maître de l'heure... sans qu'émouvoir, sans succomber car vacciné contre les tentations du Nihilisme. Sous Chadli, et bien avant et bien après, il ne joua jamais les automates au service du régime.

Mais que pouvait-il faire tout seul dans ce voyage de l'hiver politique algérien qui durait ? Ah le système politique algérien...ou comment les créateurs du régime sont toujours dévorés par leurs créatures. Mehri n'eut de cesse de dénoncer cela. Un système où les désirs du kourisi sont...désordres à répétition. Dans les dernières années de sa vie, nous partageâmes avec lui quelques mots, un bout de repas... Avec lui, l'histoire n'a jamais la mémoire qui flanche. Et il nous épatait toujours. Abdelhamid Mehri s'en est allé, il y'a maintenant presque une dizaine d'années.

Et dans la détestable amertume des souvenirs, apparaît un homme qui voulait atterrir son pays à la démocratie. Pour cela, il préféra touter l'inconnu plutôt que de s'acquiescer avec le statu quo. Abdelhamid Mehri, une histoire si algérienne en quête perpétuelle de la liberté, qu'elle buta éternellement sur le mur de l'entêtement, du déni démocratique et de la cécité politique. La fusion chimérique de l'autocratie et de la liberté ne le dra-gua pas. Il aura cru jusqu'au bout qu'il sera possible de changer l'Algérie... parce qu'il l'aimait.

Madjid Khellassi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**L'université se dirige vers l'autonomie en matière de gestion et de pédagogie**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a souligné que l'université se dirige vers l'autonomie en matière de gestion et de pédagogie et la consolidation de sa relation avec l'environnement socio-économique afin de répondre à ses besoins. Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision "El-Bahia", diffusé mercredi soir, il a déclaré que les efforts sont concentrés, dans le cadre du projet de loi régissant le secteur de l'enseignement supérieur, examiné par le corps universitaire, sur l'autonomie des établissements universitaires dans la prise de décisions pédagogiques, scientifiques et administratives et de gestion. Le pouvoir d'évaluation et de décision a été accordé aux universités pour gérer la phase d'achèvement de l'année universitaire écoulée et la préparation de la rentrée universitaire dans la conjoncture marquée par la pandémie du Covid-19, a rappelé M. Benziane, dans ce sens. L'autonomie de l'université s'opérera progressivement à commencer par des décisions centrales qui seront transférées aux établissements universitaires, a indiqué le ministre, déclarant que dans le cadre de cette démarche, l'université doit s'adapter avec son environnement économique et social et répondre aux besoins de son environnement en matière de spécialités. Au passage, Abdelbaki Benziane a insisté sur la nécessité de prendre en considération l'employabilité des diplômés et de ne pas s'orienter vers le développement des spécialités qui n'ont pas de relation avec l'environnement économique et social de l'étudiant. Au sujet de la relation de l'université avec son environnement, il a fait savoir que la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, adoptée depuis juillet 2020, repose sur un processus de consolidation de la relation entre le secteur et les entreprises économiques et sociales. "Nous sommes dans une phase où il faut valoriser les travaux des chercheurs de laboratoires et des centres de recherche et passer vers la phase de recherche pratique dans les établissements universitaires", a-t-il déclaré. Dans le même ordre d'idées, M. Benziane a fait savoir que son département ministériel a ouvert plusieurs ateliers par le biais de groupes de travail avec tous les secteurs dont le commerce, la pêche, les mines, l'énergie, le Conseil national économique et social (CNES), le Conseil de l'environnement et la Confédération du patronat, "pour définir des projets de coopération", en plus de la signature d'accords pour créer le cadre juridique et les facilités nécessaires aux chercheurs dans le travail escompté. Abordant l'ouverture de l'université sur l'environnement international, le ministre a annoncé le passage, dans les conventions de coopération avec des universités étrangères qui se limitait seulement à l'aspect académique, à une relation de jumelage ouverte sur l'environnement économique de l'université. Dans ce sens, il a cité 121 accords avec des universités de 60 pays, en plus de projets avec des universités européennes et asiatiques dans le cadre de partenariat "gagnant-gagnant", soulignant que la relation avec les universités étrangères comporte l'échange de compétences et d'expériences et la mobilité des étudiants.

COLLECTIVITÉS LOCALES

**386 élus locaux «suspendus» depuis 2017**

*Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a fait état, jeudi à Alger, de 386 élus locaux «suspendus» sur un total de 24 876 depuis 2017 à ce jour.*

Une question sur la révision de la loi relative à l'élu local, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Intérieur a indiqué que le président de l'Assemblée populaire communale (APC) «est soumis à la même législation que le gestionnaire des entreprises publiques, notamment la loi relative à la comptabilité publique et la réglementation des marchés publics et des Délégations de service public», précisant que «le nombre d'élus locaux suspendus depuis 2017 à ce jour est de 386 sur un total de 24 876, soit 1,6%». M. Beldjoud a affirmé, en outre, que dans le cadre des «importantes» réformes engagées par les pouvoirs publics afin de permettre aux Collectivités territoriales de s'acquitter «pleinement» de leurs prérogatives, plusieurs ateliers ont été organisés pour «consolider les capacités des communes en matière de valorisation des ressources financières, fiscales et humaines (personnels et élus), a souligné M. Beldjoud. Ajoutant que l'objectif étant également de «renforcer le contrôle financier et le rôle des Secrétaires généraux des APC», il a assuré que «ceci a permis de mieux maîtriser et rationaliser les dépenses publiques». A ce propos, il a rappelé que la stratégie adoptée par son département en matière de formation et de perfectionnement des personnels et élus locaux reposait sur une formation de base et spécialisée au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en faveur des ingénieurs de la Ville ainsi que sur des cycles de formation organisés au profit des cadres du secteur. Dans le même contexte, le ministre a fait savoir que depuis 2016, 1903 cadres et employés ont bénéficié de perfectionnement de niveau, à travers une formation qualitative,



dans de nombreux domaines, comme la gestion financière des Collectivités locales, le management, la démocratie participative, la gestion des catastrophes, l'hygiène, la gestion des déchets». Des formations ont également profité, depuis 2015, à 2007 élus locaux et 57 000 employés relevant de l'administration locale, a encore ajouté M. Beldjoud. Evoquant, par ailleurs, la stratégie de transition énergétique au niveau local, le ministre a mis en avant les nombreuses instructions émises par son département, dont la dernière datant de mars dernier et visant à lutter contre le gaspillage et la consommation excessive d'énergie au niveau des Collectivités locales et à encourager une consommation rationnelle et

le recours à l'énergie renouvelable. Il a rappelé, dans ce sens, le programme visant à remplacer les lampes ordinaires par des lampes économiques permettant de réduire la consommation d'énergie, ainsi que la généralisation de l'utilisation de l'éclairage solaire. Le ministre a fait état de la mise en place, jusqu'à décembre 2020, de plus de 180 000 nouveaux éclairages publics et le remplacement de 173 984 lampes classiques par des lampes LED. En conclusion, M. Beldjoud a insisté sur «la coordination parfaite» entre les responsables locaux et les acteurs de la société civile pour «trouver des solutions aux problèmes soulevés» au niveau local.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Vers l'élaboration d'un statut pour les titulaires d'un doctorat**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, annoncé, jeudi à Alger, l'élaboration d'un projet de loi destiné aux titulaires d'un doctorat pour augmenter leurs chances sur le marché du travail. Le ministre, qui répondait à une question lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Slimane Chenine, président de l'Assemblée, a précisé qu'une commission multisectorielle avait été installée pour l'élaboration d'un projet de loi destiné aux titulaires d'un doctorat, sur instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Lors de cette séance consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que cette commission travaille «en concertation avec la Direction générale de la fonction publique ainsi qu'avec tous les acteurs économiques, pour augmenter les chances d'em-

ploi dans les différents secteurs d'activité». Dans ce sens, il a indiqué que les débouchés offerts pour des titulaires du Magister et du Doctorat ne se limitent pas aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans les établissements universitaires et de recherches relevant du secteur puisqu'ils s'étendent à la recherche-développement au niveau des entreprises économiques. Dans ce cadre, il a rappelé que le secteur a organisé, au titre de l'exercice financier 2020, des sessions pour l'emploi extérieur des titulaires des deux diplômes, au terme desquelles 1 745 maîtres-assistants classe «B» et maîtres-assistants hospitalo-universitaire ont été recrutés. A une autre question concernant la privation d'une catégorie d'étudiants de la bourse universitaire, en raison d'impôts impayés par leurs pa-

rents, M. Benziane a précisé que l'octroi de cette bourse relève d'une «opération technique réglementée et de textes juridiques définis dans le décret exécutif N 90-170 daté du 02 juillet 1990». «Le secteur soumettra prochainement cette préoccupation aux concernés directs pour examiner la possibilité d'une révision des textes d'application», a ajouté le premier responsable du secteur. Par ailleurs, M. Benziane a fait savoir qu'un groupe de travail spécialisé avait été récemment installé, avec pour mission de proposer une nouvelle approche pour la réforme du système des œuvres universitaires, une approche globale dans sa conception, participative dans sa démarche, et graduelle dans ses voies de mise en œuvre, et ce pour rationaliser les dépenses et la gestion et améliorer la qualité des prestations.

R.N

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

**Habilitation de 813 nouvelles offres de formation doctorale**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a fait état, jeudi à Alger, de l'habilitation de 813 nouvelles offres de formation doctorale (troisième cycle) au titre de l'année universitaire 2020/2021. Répondant à une question du député Hacène Aribi, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Benziane a fait savoir que «ces nouvelles offres couvrent 14 do-

maines dans le cycle de doctorat réparties sur 77 établissements universitaires», précisant que 7 522 étudiants peuvent prétendre à une formation doctorale sur un total de 231 000 candidats inscrits pour le concours. Concernant l'annulation du système de classification des étudiants selon la moyenne obtenue en master, le ministre a indiqué que cette mesure avait permis à tous les étudiants détenteurs d'un master de déposer leurs candidatures pour le concours d'accès au doctorat.

«A l'instar des années précédentes, les établissements universitaires ont constitué des équipes de formation spécialisées pour le traitement des dossiers de candidatures», a poursuivi M. Benziane. Le ministre a rappelé, à cette occasion, «les inscriptions au cycle de doctorat via la plateforme "Progress" développée par des compétences algériennes en collaboration avec l'Union européenne. La plateforme a été mise en service en 2016». Les informations contenues sur la

plateforme ne sont pas accessibles aux experts européens, a-t-il rassuré. Par ailleurs, M. Benziane a insisté en avant l'approche consultative et participative de son secteur avec les partenaires sociaux se reposant sur de nouveaux mécanismes dans la prise de décisions qui vont de la base au sommet, notamment lorsqu'il s'agit des questions relatives à la corporation y compris la révision du système de sélection et son impact sur les étudiants".

R.N



EXPLOITATION DU GISEMENT DE GARA-DJEBILET

# Les discussions avec des entreprises chinoises en stade de finalisation

Les discussions avec un groupement d'entreprises chinoises pour l'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet (160 km au sud-est de Tindouf) sont au "stade de finalisation", a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Mines.

Les discussions avec un groupement d'entreprises chinoises sont au stade de finalisation et la signature aura lieu très prochainement", a affirmé la même source à l'APS.

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, avait annoncé, début janvier, que ce projet d'envergure allait être lancé durant le mois en cours, précisant que des négociations "sont en cours avec un partenaire étranger pour la réalisation d'un complexe qui va produire 12 millions de tonnes/an".

Lors d'une récente entrevue avec l'ambassadeur de la Chine en Algérie M. Li Lianhe, M. Arkab s'était félicité de la qualité des relations avec les entreprises chinoises. Le diplomate chinois a affirmé, de son côté, la volonté des entreprises de son pays à contribuer au développement du secteur minier algérien.

Les gisements de minerai de fer de Gara-Djebilet, d'une teneur en fer appréciable (plus de 50%), sont d'exploitation facile (à ciel ouvert), avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes. Les gisements de Gara Djebilet sont constitués de trois sites à savoir Gara Ouest, Gara Centre et Gara Est, soit un total de 40.000 hectares.

Ce méga projet devrait générer plus de 3.000 emplois, dont un millier pour lancer sa première phase d'exploitation Lors du Conseil des ministres du 3 janvier en cours, le prési-



dent de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné la nécessité de poursuivre les efforts en vue de valoriser les ressources minières que recèle le pays, met-

tant l'accent sur l'importance d'entamer, dans les plus brefs délais, l'exploitation effective de la mine de fer de Gara-Djebilet.

R.E

STARTUPS

## Le programme "Africa by IncubMe" fera de l'Algérie un pôle africain de l'innovation

Le programme d'incubation panafricain des startups "Africa by IncubMe", présenté jeudi à Alger, permettra de faire de l'Algérie un véritable "pôle africain de l'innovation", a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid. Le ministre a estimé, lors de la cérémonie de présentation, que ce programme était "unique en son genre en Afrique et permettra de faire de l'Algérie un véritable pôle africain de l'innovation et une plaque tournante des projets innovants". Ajoutant que l'objectif de ce programme est de

faire bénéficier les porteurs de projets d'un accompagnement de la part de sociétés algériennes et étrangères qui font dans "l'Open Innovation" et les aider à trouver des solutions intelligentes pour le continent.

"Africa by IncubMe", parrainé par le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups et des Affaires étrangères, permettra à 20 porteurs de projets innovants du continent africain de bénéficier d'un accompagnement sur tous les plans afin de développer leurs idées, a expliqué, Adel Amalou, l'un des fondateurs d'IncubMe. Les 20 startups qui se-

ront sélectionnées pour intégrer ce programme passeront deux étapes de sélection, précise-t-il en expliquant que la première verra 400 projets retenus sur les 1200 candidatures attendues, alors que la sélection finale se fera en concertation avec les différents partenaires de ce programme, selon leurs besoins. Les candidats pourront soumettre leurs projets dans des domaines tels que les objets connectés, la santé, les hydrocarbures, la Fintech ou l'Agri-tech. L'incubation devrait débuter, selon les initiateurs du projet, au mois d'avril prochain et durera six (06) mois. Elle se déroulera en Algérie avec une prise en charge totale

de la part de l'incubateur en matière de billetterie, d'hébergement, de coaching, de mentorat et même de visites. Les inscriptions au programme seront ouvertes dans 10 jours et se feront sur le site [www.africabyincubme.com](http://www.africabyincubme.com). Le programme visera dans un premier temps l'Afrique. Il ciblera le Moyen Orient dans une seconde étape pour toucher, en outre, le bassin méditerranéen comme ultime objectif. Ce qui prouve, selon M. Amalou, que l'Algérie a tous les moyens pour être un Hub de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour les jeunes en Afrique.

R.E

STARTUPS ET PROJETS INNOVANTS

## Près de 200 entreprises labellisées dès la semaine prochaine

Près de 200 projets, entre startups et Projets Innovants, parmi 1000 projets inscrits pour ce premier semestre, seront labellisés dès la semaine prochaine, a indiqué jeudi à l'APS, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid. Le ministre a précisé que 400 demandes de labellisation ont été introduites par les demandeurs du label "Projets Innovants", n'ayant pas de registre de commerce et voulant bénéficier des avantages réservés à ce type de projets avant de démarrer leur activité, et ceux qui aspi-

rent au label "Startup". L'objectif n'étant pas dans la quantité mais plutôt dans la qualité des projets labellisés, estime le ministre, évoquant des projets économiquement viables et surtout innovants qui auront un réel impact sur l'économie nationale et qui peuvent même exporter à l'international. Les entreprises privées doivent, selon lui, s'impliquer davantage dans le financement et l'investissement dans les startups, comme cela se fait partout dans le monde, recommande-t-il, surtout que des mécanismes d'encouragement ont été mis en œuvre par son département à leur adresse.

### UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE "ALGERIA DISRUPT" À ORAN FIN FÉVRIER

Evoquant l'évènement dédié aux startups "Algeria Disrupt", le ministre a annoncé que la première conférence régionale se déroulera à Oran vers la fin du mois de février. Une autre rencontre régionale sera organisée à Ghardaïa, alors que Constantine abritera la conférence de la région Est du pays, avant la tenue d'une conférence nationale à Alger. Ajoutant que l'accélérateur de startups "Algeria Venture" sera bientôt réceptionné bénéficiant de plusieurs sites, un à Alger, un à l'Est, un à l'Ouest et un quatrième dans le Sud. S'ex-

primant au sujet des réalisations de la cellule de médiation avec l'administration, créée au niveau de son département, M. El-Mahdi Oualid a qualifié son travail "d'important", considérant que le principal frein à l'innovation et à l'entrepreneuriat en Algérie est bien la bureaucratie. Près de 400 demandes de médiation avec différentes institutions ont été traitées par cette cellule qui planche quotidiennement sur des dizaines de demandes, a indiqué le ministre, révélant que la médiation a permis de régler bon nombre de problèmes rencontrés par les porteurs de projets.

R.E

## Brèves

### MICRO-CRÉDIT

64% des bénéficiaires en 2020 sont des femmes

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou a déclaré que 64% des bénéficiaires du micro-crédit en 2020 au niveau national étaient des femmes. "Le taux de femmes ayant bénéficié du micro-crédit en 2020 au niveau national a atteint 64% du nombre global des bénéficiaires", a indiqué la ministre sur les ondes de Radio Blida au terme d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Dans la wilaya de Blida, le taux des femmes bénéficiaires a atteint 69% du nombre global des projets accordés au niveau local, permettant la création de 479 postes d'emplois, "une source de fierté", a-t-elle dit, pour l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM). Les femmes optent pour ce type de crédit pour sa valeur réduite, ce qui les encourage à lancer leurs micro-projets. Mme. Krikou a indiqué que son département comptait assurer 780 micro-projets destinés essentiellement aux femmes. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a rappelé qu'une "réunion de coordination entre les différents secteurs concernés est prévue lors des prochains jours pour arrêter un programme d'action unifié de soutien à la femme rurale et à la femme au foyer". Ce soutien se traduira par la formation, l'appui matériel, l'accompagnement ou la commercialisation, a-t-elle indiqué, ajoutant que l'objectif de cette action est d'atteindre un produit conforme aux normes nationales et de le faire connaître sur les marchés internationaux.

R.N

### FONDS DE L'OPEP POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Les financements ont atteint 25 mds USD depuis sa création

Le fonds de l'Opep pour le développement international (OFID) a financé depuis sa création des projets dans 135 pays avec un montant global de 25 milliards de dollars, a indiqué jeudi cette institution à l'occasion de son 45e anniversaire. Les opérations du Fonds Opep ont permis, entre autres, de soutenir le développement de 15 GW de capacité de production d'électricité, de construire 11.360 km de routes et de voies ferrées, d'aider plus de 11,5 millions de ménages à accéder à l'eau et à l'assainissement, et de financer près de 350.000 PME/PMI, a précisé le fonds dans un communiqué publié sur son site web.

L'objectif de cette institution créée à Alger à l'occasion de la tenue de la conférence des souverains et chefs d'Etat des pays membres de l'Opep en mars 1975, est de renforcer la coopération entre les pays de l'organisation et les autres pays en développement, en apportant à ces derniers le soutien financier nécessaire à leur développement socio-économique.

"Le 45e anniversaire coïncide avec une démonstration du soutien indéfectible des pays membres", note le communiqué rappelant que le Conseil d'administration du Fonds Opep avait récemment approuvé une deuxième tranche de 400 millions de dollars, qui sera apportée par les pays membres au cours des quatre prochaines années, et ce, dans le cadre de la reconstitution des ressources du fonds.

A cette occasion, le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohammad Sanusi Barikind, a félicité ce fonds pour son 45e anniversaire soulignant qu'il représente "la première institution de financement du développement fondée par les pays en développement eux-mêmes". Fondé officiellement en 1976, le fonds Opep dont le siège est à Vienne (Autriche) regroupe l'Algérie, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Venezuela.

R.E

SÉNÉGAL

**Le variant britannique fait son apparition**

Le variant britannique du coronavirus a pour la première fois été détecté au Sénégal, a annoncé jeudi un institut public sénégalais.

"Nous vous informons avoir confirmé la présence d'un variant britannique (du SARS-CoV-2 dans des échantillons", a déclaré lors d'un point de presse le directeur de l'Institut de recherche en santé, de surveillance épidémiologique et de formation (Iresséf), Souleymane Mboup.

"Le variant britannique du coronavirus a été retrouvé sur un patient indien vivant au Sénégal et aujourd'hui guéri", a précisé le porte-parole du ministère de la Santé, Mamadou Ndiaye, sans préciser où ni comment ce patient l'avait contracté.

L'institut dit avoir mené son travail de séquençage en collaboration avec ses partenaires de l'unité MRC (Medical Research Council) en Gambie de l'École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres (LSHTM). Des variants anglais et sud-africain du coronavirus ont déjà été détectés en Gambie, une ex-colonie britannique entièrement enclavée dans le Sénégal à l'exception de sa façade maritime.

"Du fait que ces variants se transmettent plus rapidement, il est impératif d'appliquer scrupuleusement les mesures barrières", a dit M. Mboup, un spécialiste des maladies infectieuses.

Relativement préservé comme de nombreux pays d'Afrique, le Sénégal fait face à une deuxième vague de la pandémie qui met à l'épreuve le système sanitaire de ce pays jeune mais pauvre.

Il a officiellement déclaré 25.711 cas de coronavirus, dont 614 décès. Le gouvernement sénégalais a prolongé au moins jusqu'au 20 février le couvre-feu nocturne réinstauré début janvier dans deux régions, dont Dakar et Thiès.

R.N

OMS

**20% des Africains vaccinés fin 2021**

Plus de 20% de la population africaine sera vaccinée contre la Covid-19 d'ici la fin de l'année 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"L'objectif de la vaccination est de permettre de couvrir 20 % de la population d'ici la fin de l'année. Avec les derniers développements au sein du dispositif Covax, il y a de très bonnes chances que cet objectif des 600 millions de doses soit atteint", assure Richard Mihigo, coordinateur OMS de la vaccination en Afrique lors d'une conférence en ligne.

L'Union africaine a obtenu 400 millions de doses supplémentaires de vaccins qui viennent s'ajouter aux 270 millions achetés précédemment. Mais l'apparition de la variante sud-africaine pousse à la prudence la directrice de l'OMS pour l'Afrique.

"Jusqu'à présent, cette variante est apparue dans cinq pays d'Afrique dont le Botswana, le Ghana, le Kenya et la Zambie ainsi que dans le département français de Mayotte", a expliqué le Matshidiso Moeti. "Elle a aussi été confirmée dans 24 pays du monde entier. Du coup, on peut craindre qu'elle circule déjà dans d'autres pays d'Afrique".

On estime que l'Afrique aura besoin de 1,5 milliard de doses de vaccins pour immuniser 60 % de ses 1,3 milliard d'habitants. La facture devrait s'élever entre 7 et 10 milliards de dollars.

R.N

AFRIQUE

**400 millions de doses supplémentaires de vaccins obtenus**

Le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a annoncé jeudi avoir obtenu 400 millions de doses supplémentaires de vaccins contre la Covid-19 pour les pays du continent.



Cela porte à 670 millions le nombre de doses qui doivent être disponibles dans les deux années à venir pour les pays africains, dont la plupart n'ont pas les moyens de financer l'immunisation de leur population.

"Quatre cent millions de doses supplémentaires de vaccins ont été garanties auprès de l'Institut Serum" (en Inde), a déclaré le directeur de cette agence spécialisée de l'UA, John Nkengasong, lors d'une conférence de presse.

Le Serum Institute of India (SII), ou Institut Serum, produit à grande cadence des millions de doses du vaccin contre la Covid-19 Covishield, développé par AstraZeneca et l'université d'Oxford, pour l'Inde et une

grande partie des pays en développement. "Si vous ajoutez 400 millions de doses aux 270 millions de doses, je pense que nous commençons à faire de très bons progrès", a ajouté M Nkengasong.

L'agence de santé de la Commission de l'UA, avait annoncé le 13 janvier avoir obtenu un premier lot de 270 millions de vaccins, dont au moins 50 millions seront disponibles entre avril et juin.

M. Nkengasong a également précisé que tous les vaccins seront disponibles "entre cette année et l'année prochaine".

Selon les estimations, le continent aura besoin de 1,5 milliard de vaccins pour immuniser 60% de ses 1,3 milliard d'habitants, pour un coût qui oscille entre 5,8 et 8,2 mil-

liards d'euros.

Lors du Sommet économique mondial de Davos, mardi, le président sud-africain Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'UA, a fustigé les pays riches qui "accaparent" les vaccins anti-Covid.

L'initiative lancée par l'UA, nommée Avatt (African Vaccine Acquisition Task Team) est distincte du dispositif Covax, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de partenaires privés, pour un accès équitable aux vaccins.

L'Afrique a été relativement épargnée jusqu'ici par la pandémie de Covid-19: le continent enregistre 3,4 millions de cas et 87.000 décès, selon CDC Afrique.

R.N

VACCIN PFIZER/BIONTECH

**L'EMA recommande un intervalle de 3 semaines pour le traitement**

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé jeudi un intervalle de trois semaines entre les deux injections du vaccin Pfizer/BioNTech, alors que l'espacement des doses pour les vaccins contre la Covid-19 fait débat.

Les informations du produit, recommandant désormais l'administration de "la deuxième dose trois semaines après la pre-

mière", a indiqué l'agence basée à Amsterdam dans un communiqué.

Ces informations indiquaient auparavant "que l'intervalle devait être d'au moins 21 jours+", a ajouté l'EMA, précisant que cette décision a été prise par son Comité des médicaments à usage humain "afin de clarifier sa position" sur l'espacement des doses. Le vaccin contre le Covid-

19 développé par l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech, premier à avoir été autorisé dans l'Union européenne, le 21 décembre, repose sur l'injection de deux doses.

L'agence, a rappelé que les participants dont les données ont été utilisées pour évaluer l'efficacité du vaccin ont reçu la deuxième dose "dans les 19 à 42 jours après la première", et que 93,1% d'en-

tre eux l'ont reçue dans un intervalle de "19 à 23 jours".

"Il n'existe actuellement aucune donnée clinique sur l'efficacité du vaccin administré au-delà des intervalles utilisés dans l'essai clinique", a ajouté la même source.

Cette annonce intervient alors que la possibilité d'espacer les doses de vaccins contre le Covid-19 de six semaines au lieu de trois ou quatre fait débat, des médecins craignant que cela nuise à l'efficacité de la vaccination.

Mardi, le ministre français de la Santé Olivier Véran a annoncé que le délai entre les deux doses du vaccin Pfizer/BioNTech sera maintenu à "3 ou 4 semaines", en dépit des avis de deux autorités sanitaires qui estimaient qu'on pouvait l'allonger à six semaines pour vacciner davantage de personnes.

R.N

TURQUIE

**Trois projets de vaccins anti-Covid bientôt en phases de tests**

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fait savoir, jeudi, que parmi les recherches menées en Turquie pour l'élaboration d'un vaccin anti-Covid, trois sont sur le point de débiter les phases de tests.

Le Chef de l'Etat turc a particulièrement expliqué qu'avec l'apparition du coronavirus, la "Plateforme Turquie Covid-19", a lancé une mobilisation scien-

tifique. Ainsi, 436 scientifiques et chercheurs travaillent sur 17 projets de conception de vaccins et de médicaments. "Trois vaccins de nouvelle forme [contre la Covid-19] sont sur le point de débiter les travaux de phases de tests", a-t-il ensuite annoncé. "Selon les données de l'OMS, la Turquie se place en 3è position en matière de projets pour un vaccin anti-Covid, après les Etats-Unis et la Chine", s'est-il

encore réjoui. Erdogan a par ailleurs indiqué que la Turquie va continuer à inviter les meilleurs chercheurs étrangers à venir réaliser leurs projets en Turquie. "Cette année, en lançant un nouvel appel, nous allons faire venir en Turquie au moins 100 chercheurs parmi les meilleurs dans leurs domaines", a-t-il avancé.

R.N



BATNA (ZONE HUMIDE)

## Des efforts pour la classification de chott Gadaïane

**L**a Conservation des forêts de la wilaya de Batna oeuvre pour la classification du site naturel Chott Gadaïane accueillant annuellement des milliers d'oiseaux migrateurs comme zone humide conformément à la convention internationale de préservation et utilisation durable des zones humides RAMSAR, a-t-on appris jeudi, du conservateur de wilaya des forêts.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelmoumène Boulzazene a indiqué "qu'il a été procédé à la préparation d'un dossier sur cette zone humide qui a accueilli durant la période d'inventaire hivernal des oiseaux d'eaux clôturée le 26 janvier 2021, environ 20.000 oiseaux migrateurs".

"Cette zone humide a repris sa vitalité et sa fraîcheur permettant d'accueillir des milliers d'oiseaux migrateurs et ce en dépit d'une pluviométrie plus ou moins faible", selon les ob-

servateurs. A ce titre le même responsable a déclaré que tout l'intérêt sera axé, dans ce cadre, sur la diversification biologique de cette région, sa fraîcheur et son dynamisme qui attire depuis des années, universitaires, chercheurs et spécialistes en la matière notamment lors de la célébration de la journée mondiale des zones humides coïncidant avec le 2 février de chaque année. Le dossier de classification de ce site devra être compléter et ficeler courant 2021 pour être déposé auprès des instances centrales concernées à la direction générale des forêts puis au ministère de tutelle, a souligné la même source, précisant que les efforts se concentreront pour sa classification à l'échelle nationale puis à l'international.

La classification de ce plan d'eau naturel devra lui permettre de bénéficier du plan de gestion pour une préservation réelle des dangers, a-t-on fait savoir, faisant état dans ce contexte de l'ins-

tallation de points de contrôle, de clôture, la détermination d'un accès au site en sus de sa valorisation en tant qu'un plan humide situé dans une région archéologique et historique, où se trouve le tombeau Imedghassen, mausolée numide situé dans la commune de Boumia. Chott Gadaïane, situé au Nord-ouest de la ville de Batna s'étend sur une surface d'environ 5.000 ha et est appelé également complexe Gadaïane car contenant des marais d'eau salée allant de l'oued El Maâdhar jusqu'aux communes Ain Yagout et Lazrou pour se connecter et déverser via une conduite étroite d'Oued Saboune dans la région Chott Tinsilit dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, intégrée dans le cadre de la classification Ramsar depuis 2012.

Ce site naturel humide fait partie d'une centaine de zones humides existant à travers la wilaya de Batna et non classée jusque là, selon les services de la Conservation locale des forêts.

BISKRA

**419 foyers reliés au réseau de gaz naturel à Doucène**

Plus de 419 foyers de l'agglomération El Khafoura dans la commune Doucène (80 km à l'Ouest de Biskra) ont été reliés jeudi au réseau de distribution de gaz naturel. L'opération de raccordement de ce centre urbain a nécessité la pose de 24 km de canalisations pendant 270 jours de travaux exécutés pour un montant de 40 millions DA, selon les explications données sur site au wali de Biskra, Abdallah Abinouar. Ces actions visent à étendre le réseau de distribution de gaz naturel aux agglomérations rurales dans le cadre des efforts publics d'amélioration des conditions de vie de leurs habitants des zones d'ombre et dynamiser le développement dans ces localités, a affirmé à l'occasion le wali en visite de travail dans les communes relevant de la circonscription administrative d'Ouled Djellal. Aussi, 24 opérations de raccordement au réseau de gaz ont été lancées depuis le début de l'année en cours dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya et 13 communes ont bénéficié dans le cadre de programme d'actions de raccordement de cités agglomérations, ont indiqué les services de la direction de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya.

**OU M EL BOUAGHI (RENCONTRE)**

**La délimitation du foncier, un problème affronté par les experts**

Des experts du foncier et du droit foncier ont considéré jeudi au cours d'une journée d'étude sur "la publicité foncière" tenue à la Cour de justice d'Oum El Bouaghi que la délimitation du foncier constitue un problème affronté par les experts du secteur. Ce problème de délimitation concerne plus particulièrement "le foncier non cadastré", a relevé Hocine Hadjou, conservateur foncier de la ville d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) qui a abordé dans son intervention les problématiques liées à la publicité foncière et à l'exécution des jugements de justice en rapport avec le foncier. Il a également évoqué le processus de publicité foncière, ses conditions et les documents exigés. Dans sa communication, la présidente de la chambre foncière à la Cour d'Oum El Bouaghi, Fayrouz Sekhane, a présenté les textes et ordonnances relatifs à la publicité foncière dont la loi de finances 2019 et le code des procédures civiles. Elle a souligné qu'en vertu de l'article 85 du décret 76-63 portant institution du livre foncier, les actions en justice tendant à faire prononcer la résolution, la révocation, l'annulation ou la rescision de droits résultant de documents publiés "ne sont recevables que si elles ont été préalablement publiées conformément aux dispositions légales". De son côté, le huissier de justice, Mohamed Djabali a souligné, dans son intervention, un ensemble de problèmes pratiques et juridiques dans l'exécution immobilière. Au cours de cette rencontre, plusieurs questions liées aux dispositions judiciaires que le législateur a soumis à la publicité foncière dont l'absence de l'identité complète des parties, l'absence de la délimitation exacte du foncier et le non-respect des formalités prévues par la loi. La rencontre qui a donné lieu à plusieurs recommandations s'est déroulée en présence du président et du procureur général de la Cour de justice d'Oum El Bouaghi, d'experts fonciers, de magistrats du foncier, du directeur local du cadastre, d'huissiers de justice, de conservateurs fonciers, d'avocats et de notaires.

TRANSPORT FERROVIAIRE

**Début des essais sur la ligne Tissemsilt-Boughezoul**

*Le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Farouk Chiali, a procédé jeudi à Tissemsilt au lancement des essais sur la ligne ferroviaire reliant la wilaya de Tissemsilt à Boughezoul (wilaya de Médéa).*



Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué avoir procédé au lancement des essais sur le projet du trafic ferroviaire de la ligne Tissemsilt-Boughezoul qui s'étend sur 139 kilomètres, soulignant que les essais ont été lancés précocement, soit avant la date fixée à début février prochain. M. Chiali a mis en valeur la matérialisation d'un tel projet, réalisé par des sociétés, bureaux d'études et laboratoires algériens, soulignant que son département ministériel accorde une importance au projet de réalisation du doublement de la voie auto-

routièr Khemis Méliana (Ain Defla)-Tissemsilt liant les deux wilayas, qui sera entamé, dans une première phase, sur l'axe de la voie d'évitement Khemisti-Layaoune. Concernant le projet de réalisation de l'autoroute des Hauts plateaux, le ministre a indiqué que "les études inhérentes à ce projet ne seront entamées que si les moyens financiers sont disponibles". D'autre part, Farouk Chiali a annoncé le déblocage d'un montant de l'ordre de 400 millions DA en vue de permettre d'assurer la maintenance des routes nationales, des chemins de wilaya et communaux de la wilaya de Tissemsilt, auxquels il faut ajouter un montant de 1 milliard DA, programmé entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics. La visite d'inspection a permis au ministre de s'enquérir du projet de dédoublement de la RN 14 reliant les communes de Khemisti à Tissemsilt sur une distance de 9 km et d'inaugurer deux projets de confortement de chemins de wilaya (CW 15) dans la commune de Ouled Bessam sur une distance de 9 km et du CW 10 reliant les communes de Maassem et Sidi El Antri, sur une distance 18 km. M. Chiali a procédé également à

l'inauguration d'un tronçon de 14 km pour le renforcement du chemin de wilaya (CW 25) dans la commune de Sidi Slimane et s'est enquis des travaux du projet de réaménagement du chemin de wilaya (CW 5) reliant les communes de Sidi Slimane et Beni Chaib sur 16 kilomètres. Dans la commune de Tissemsilt, le ministre a inspecté la gare ferroviaire principale, une structure qui relève du projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul dont l'achèvement des travaux en réalisation est prévu durant la fin du premier trimestre de l'année en cours, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

**STADE DE L'AS AIN M'LILA**

**Lancement prochain des travaux d'extension des gradins**

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi a déclaré, jeudi à Alger, que le stade de l'équipe de l'Association sportive de Ain M'lila (ASAM), évoluant dans le championnat du football professionnel de Ligue 1, se verrait doter prochainement d'une enveloppe de 290 millions Da au titre des travaux d'extension des gradins. A une question du député Chaabane El Ouair lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Khaldi a confié "j'adhère totalement à l'impératif de soutenir l'équipe de l'ASAM eu égard aux efforts qu'elle a consentis et à ses performances sportives, et vous affirme que le département n'épargnera aucun effort pour assister cette équipe dans la limite des moyens disponibles", faisant part "des travaux d'extension des gradins avec un montant global de

290 millions Da". L'aide de l'Etat, a-t-il rassuré, sera toujours là, preuve en est, le club a bénéficié des aides de l'Etat et des collectivités locales, à l'instar de l'enveloppe de 39 millions Da au titre de l'accession de l'équipe au championnat professionnel de Lige 1 durant la saison 2018/2019, en sus d'autres aides pour atteindre, durant les trois dernières années, 349 millions Da. L'aide étatique se traduit également par l'aménagement du stade du club, en le dotant, entre autres, d'une pelouse naturelle, de panneaux électroniques et de dispositifs signalétiques, a-t-il poursuivi. Commentant la réflexion du député sur le dispatching du sponsoring sur les clubs sportifs, M. Khaldi a affirmé que son département ne possédait aucune autorité sur les entreprises économiques et commerciales

publiques soient-elles ou privées, et ne saurait imposer aux sponsors un quelconque investissement. Tout ce que le ministère pourra faire, poursuit le ministre, c'est "de formuler des propositions aux entreprises économiques, lesquelles choisiront de leur propre gré les équipes sportives pour faire passer des contrats de sponsoring ou de publicité selon leurs propres critères. Et de soutenir que les clubs professionnels de football sont tenus, aujourd'hui plus que jamais, de chercher d'autres sources de financement et ne plus compter que sur l'aide financière de l'Etat. Dans le même contexte, le député Chaabane a rappelé que l'AS Ain M'lila devait bénéficier en 2020 d'une aide financière de la part de Sonatrach, mais le montant a été versé dans le compte d'une autre équipe de Béjaïa.



ITPA D'ORAN

# Formation d'inspecteurs de pêche au thon en haute mer

Quatorze (14) inspecteurs de pêche de différentes wilayas dans l'Ouest du pays prennent part à une formation sur la pêche au thon rouge en haute mer organisée à l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran, a-t-on appris jeudi des encadreurs.

La formation de sept jours, qui avait débuté mardi, est encadrée par des experts dans l'inspection de la pêche au thon, dont un expert de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Lahouari Kouissem. Les participants à la formation, dont la clôture est prévue fin de la semaine prochaine, suivent une partie théorique qui aborde la réglementation de la pêche hauturière, notamment celle du thon rouge, et une partie pratique sur les mesures de sécurité maritime, le matériel de la pêche et les techniques du contrôle de la pêche, a-t-on fait savoir. Il s'agit, par ailleurs, de former ces inspecteurs sur l'utilisation d'un logiciel qui permet d'estimer le tonnage du thon capturé vivant pour être gréé dans des fermes aquacoles spécialisées. La pêche en haute mer constitue un des jalons de la nouvelle stratégie nationale régissant le domaine de la pêche et de l'aquaculture. La



pêche côtière n'est plus en mesure de satisfaire les besoins en ressources halieutiques, a relevé Lahouari Kouissem. L'encouragement de l'investissement en construction navale de

grands navires, thoniers notamment, et de la formation sur la pêche hauturière sont les premières recommandations du ministère de tutelle, a-t-il ajouté. A rappeler que le ministre de la

Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, en visite à Tlemcen mardi dernier, avait annoncé que le port de "Sidi Youchaa" (daira de Ghazaouet) sera dédié à la pêche hauturière.

SAIDA

## Lancement prochain de 1.200 projets de développement

Les travaux de 1200 projets de développement dans les zones d'ombre de la wilaya de Saïda seront lancés à partir de la mi-février, a annoncé jeudi le wali Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans nombre de zones d'ombre des communes de Maamora et Hassasna, le wali a indiqué que les autorités locales ont enregistré 1.200 projets de développement dont les travaux seront lancés sous quinzaine dans nombre de communes de la wilaya en vue d'améliorer les conditions de vie des populations des zones d'ombre. Ces projets concernent l'ouverture de pistes rurales, le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'électricité par l'énergie, la réalisation d'écoles primaires et de salles de soins et l'approvisionnement en gaz propane par citernes, a-t-on indiqué. Les services de la wilaya de Saïda enregistrent la concrétisation de 240 projets de développement dans les zones d'ombre cette année pour un coût de 4 milliards DA. La wilaya recense 460 zones d'ombre qui bénéficieront toutes de projets de développement dans les secteurs de la santé, des ressources en eau, des travaux publics, de l'éducation et de l'énergie. Le wali a écouté, lors de cette visite, les préoccupations des citoyens des communes de Maamora et de la localité "Echekka" (commune de Hassasna) axées notamment sur l'alimentation en eau potable, l'électricité, l'habitat rural et les routes, s'engageant à les prendre totalement en charge cette année.

EL KHROUB (CAP DEL)

## Lancement samedi de quatre projets associatifs

Pas moins de quatre (4) projets associatifs, retenus dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel) seront lancés officiellement samedi dans la commune pilote d'El Khroub (Constantine), a affirmé jeudi la coordinatrice locale de ce programme, Imène Zeghibid. "Ces projets associatifs ont été retenus par le programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local, qui a octroyé un 2ème financement dans le cadre du deuxième appel à projets, lancé en août dernier dans ses huit communes pilotes, notamment El Khroub", a précisé la responsable. Selon la même source, trois projets associatifs sur les quatre retenus à El Khroub sont inclus dans le "lot n 1", consacré aux projets destinés au renforcement de la société civile afin de consolider la gouvernance et renforcer le développement local, tandis qu'un seul projet a été sélectionné dans le "lot n 2", destiné aux projets catalyseurs de développement économique local (DEL), ciblant des secteurs comme l'artisanat, l'agriculture et la valorisation des produits agricoles ainsi que l'environnement. Dans le premier lot, le programme a retenu le projet de l'association "Khroub des jeunes", axé sur la jeunesse et son intégration dans le mouvement associatif et la société civile pour devenir des acteurs dans le processus de développement communal, a indiqué la même source. Deuxième projet sélectionné dans le premier lot, celui de l'association "Nissf El Moujtamaâ" (la moitié de la société), dont les actions sont destinées aux femmes en détresse comme les veuves, les femmes divorcées ou maltraitées en vue de leur apprendre à se prendre en charge à travers

des orientations, des conseils et des formations notamment. Quant au troisième projet retenu dans le lot n 1, il a été proposé par l'association Racing Club Athletic (RCA) qui souhaite créer des clubs sportifs et scientifiques au profit des élèves du cycle primaire pour leur enseigner le genre d'activités sportives et les mouvements en adéquation avec leur âge et leur corpulence. L'unique projet associatif retenu dans le lot n 2, celui de l'association "Hai Yafriz" (ma cité trie) a pour objectif la sensibilisation des ménages au tri des déchets domestiques, a précisé Mme Zeghibid. Ce projet vise, a-t-elle dit, à impliquer les jeunes et les citoyens dans le processus de tri des déchets, et ce, en partenariat également avec la Faculté de gestion des techniques urbaines (GTU) de l'Université Salah Boubnider - Constantine 3 en vue d'impliquer également les étudiants. Pour rappel, le programme CapDel (Démocratie participative et développement local) est un programme promu par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec le soutien de l'Union européenne. Il vise, à travers le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée à travers huit (8) communes pilotes à savoir Djanet (Illizi), Timimoune (Adrar), Messaâd (Djelfa), Babar (Khenchela), Ghazaouet (Tlemcen), Djemila (Sétif), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), El Khroub (Constantine).

DAIRA D'OUZERA (MÉDÉA)

## Plusieurs aires de sport de proximité bientôt réalisées

Plusieurs aires de sports de proximité sont programmées à la réalisation à travers les différentes localités de la daïra d'Ouzera, wilaya de Médéa, dans le cadre de la prise en charge des jeunes et l'encouragement de la pratique du sport de masse, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Ainsi, cinq terrains de sport de proximité (TSP) vont être lancés en réalisation, dans les tous prochains jours, dans le but de résorber le déficit enregistré en matière d'infrastructures sportives au niveau de trois communes de la daïra, en l'occurrence Ouzera, Tizi-Mahdi et El-Hamdanïa, a-t-on indiqué, ajoutant que la programmation de ces terrains de sport de proximité est de mettre à la disposition des jeunes des espaces où ils peuvent pratiquer un sport, se détendre et permettre l'éclatement de talents. Les travaux de réalisation d'un terrain de sport de proximité, localisé dans la commune de Tizi-Mahdi, à l'est de Médéa, viennent d'être lancés, alors que deux terrains de sport et un stade de football communal, implantés dans le chef-lieu de la daïra d'Ouzera et sa périphérie, sont en phase de finalisation des procédures administratives, a-t-on signalé. Par ailleurs, une procédure de choix d'entreprise de réalisation a été engagée pour le projet de TSP à El-Hamdanïa, nord de Médéa, fait observer la même source, signalant la réception, ce jeudi, d'un terrain de sport de proximité dans la commune de Benchico.

MASCARA

## Commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat du chahid Cheriet Ali-Cherif

Les qualités et le courage du chahid et l'un des héros de la Révolution algérienne Cheriet Ali-Cherif ont été mis en exergue jeudi dans la wilaya de Mascara à l'occasion de la commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat par guillotine le 28 janvier 1958 par le colonialiste français. Le Chahid Cheriet Ali-Cherif "s'est illustré par un grand courage et a été parmi les premiers à rejoindre le Front et l'Armée de libération nationale (FLN) et (ALN) dans l'ouest algérien", a souligné le professeur et chercheur en histoire, Benfata Mohamed, dans une allocution prononcée au cimetière de Sig, ville natale du chahid, à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de son assassinat, ainsi que le 64<sup>e</sup> anniversaire de la grève des huit jours, en présence des autorités de la wilaya et de la famille révolutionnaire. Le chercheur a également rappelé que le chahid, né en 1931, a rejoint les rangs des Scouts musulmans algériens (SMA) avant de s'établir au quartier populaire d'El Hamri d'Oran où il a fait la connaissance des grandes figures du Mouvement national. Cheriet Ali-Cherif, ami du chahid Ahmed Zabana, a été chargé d'une opération de prise d'armes de la caserne du quartier d'Eckhmil d'Oran, en plus de l'attaque de bureaux de poste, avant d'être arrêté par le colonisateur français le 11 novembre 1954, condamné à mort le 18 décembre 1955 et exécuté le 28 janvier 1958, a-t-on évoqué. De son côté, le secrétaire de la kasma des moudjahidine de la région de Sig, Abdelkrim Mebarek, a souligné, en abordant les qualités et le courage du chahid, que ce vaillant héros n'hésitait jamais à accomplir les missions qui lui étaient confiées, dès son jeune âge au sein des SMA et lors de la guerre de libération nationale où il n'avait que 23 ans. Dans la ville de Sig, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la grève des huit jours et de la mort en martyr de Cheriet Ali-Cherif, plusieurs moudjahidine et veuves de chouchada ont été honorés.



FOOT / LIGUE 1

# Le leader face dauphin



**L**e leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, sera face à un véritable test en affrontant en déplacement son dauphin le CR Belouizdad, toujours invaincu, alors que le CA Bordj Bou Arreridj va chercher à décrocher son premier succès, lors de la réception du NA Hussein-Dey, à l'occasion de la 11e journée prévue aujourd'hui.

Tenue en échec à domicile lors de la précédente journée par l'Olympique Médéa (0-0), l'ESS (23 pts) sera certainement mise à rude épreuve face au Chabab (2e, 18 pts), dont la victoire lui permettrait de revenir à deux points du leader avec, en sus, deux matchs en moins à disputer en déplacement à Médéa et à la maison face au CS Constantine.

Seule équipe invaincue jusque-là, le CRB est appelé à confirmer ses statistiques réalisées dans son antre du 20-Août-1955, où il ne compte qu'un seul faux pas face au MC Oran (1-1), pour trois succès.

Le MC Alger (2e, 18 pts), battu pour la première fois de la saison chez le nouveau promu WA Tlemcen (1-0), n'a pas droit à l'erreur lors de la réception de l'US Biskra (15e, 9 pts).

Le "Doyen", amoindri par l'absence de plusieurs titulaires pour diverses raisons, partira tout de même favori, mais devra se méfier d'une équipe de l'USB, dos au mur, qui va certainement chercher à revenir avec un bon résultat de la capitale pour soigner son classement, elle qui n'a plus gagné depuis la 1re journée.

De son côté, l'OM (3e, 17 pts), qui reste sur une belle série de cinq victoires et un match nul, aura une belle occasion de préserver cette dynamique en recevant l'ASO Chlef (7e, 16 pts), lors d'une affiche qui promet.

L'ASO, elle, pourra compter sur les services de son maître à jouer Kaddour Beldjilali, actuel meilleur buteur du championnat avec 6 réalisations.

L'USM Alger et la JS Saoura, qui partagent avec l'OM la 3e place au tableau, se rendront à l'Ouest du pays pour défier respectivement l'USM Bel-Abbès (17e, 8 pts) et le MC Oran (9e, 15 pts). L'USMA, considérée comme la formation la plus en forme du moment avec cinq succès de suite, devra faire face à une équipe de l'USMBA dont la victoire est impérative pour quitter la zone de relégation.

La JSS n'est pas en reste, puisqu'elle aura à défier une équipe du MCO qui a concédé mardi dernier son premier revers depuis le début de l'exercice face à l'USMA (2-0). Les coéquipiers du défenseur Boualem Mesmoudi, dont le carton rouge reçu face à l'USMA a été annulé, vont chercher à se racheter face aux gars de Béchar.

A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie (9e, 15 pts), dont la série d'invincibilité en déplacement a pris fin lors de la précédente journée à Magra (1-0), recevra la JSM Skikda (17e, 8 pts), qui n'arrive pas à trouver ses repères pour son retour parmi l'élite, après 33 ans d'absence.

Pour sa part, le Paradou AC (11e, 12 pts), retombé dans ses

travers suite à la défaite concédée chez l'ASO (2-1), sera l'hôte de l'AS Ain M'lila (7e, 16 pts), l'une des révélations de ce premier quart de championnat, en compagnie de l'OM.

A l'Ouest, le RC Relizane affrontera le WAT avec qui il partage la 12e place (10 pts) dans un derby indécis et ouvert à tous les pronostics. Si le RCR traverse une mauvaise passe avec un bilan d'un seul point décroché lors des trois derniers matchs, le WAT a réussi à redresser la barre avec deux victoires de suite, dont une en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (3-2).

En bas de tableau, le CSC (19e, 7 pts), l'une des grosses déceptions du championnat jusque-là, n'aura d'autre alternative que de l'emporter à domicile devant le NCM (15e, 9 pts). Toujours sans entraîneur depuis la démission d'Abdelkader Amrani, le CSC n'a plus droit à l'erreur face à une équipe de Magra en pleine confiance, après avoir renoué mardi avec la victoire.

Enfin, la lanterne rouge CABBA (20e, 3 pts) va chercher à décrocher son premier succès de la saison, en recevant le NAHD (12e, 10 pts), qui reste sur une victoire sur le terrain de la JSMS (1-0).

Désormais sur le banc du Nasria, l'entraîneur Dziri Billel va revenir au stade du 20-Août-1955 de Bordj pour affronter son ancienne équipe avec laquelle il a démarré la saison avant de démissionner pour mauvais résultats.

FOOT / LIGUE 1 FRANÇAISE  
- FC NANTES

**Abeid reçoit une offre d'Al-Nasr Dubai**

Le milieu international algérien du FC Nantes (Ligue 1 française de football) Mehdi Abeid, a reçu une offre ferme de la formation émiratie d'Al-Nasr Dubai et pourrait quitter la Beaujoire dès cet hiver, rapporte jeudi le quotidien Le Figaro. Le joueur algérien, sous contrat jusqu'en 2022, serait tenté par l'expérience. Le transfert pourrait atteindre 1,5 à 2 millions d'euros, précise la même source. Reste à savoir si Abeid aura un bon de sortie cet hiver, lui qui compte 18 apparitions depuis le début de la saison, dont 15 titularisations. Formé à Lens et passé par l'Angleterre, l'Ecosse et la Grèce, Abeid avait rejoint le FC Nantes en 2019 en provenance de Dijon pour un contrat de trois ans.

R.S

FOOT/ TRANSFERT

**Echange de joueurs entre l'O. Marseille et la Juventus Turin**

Le jeune attaquant de l'Olympique de Marseille Marley Aké s'est engagé jeudi en faveur de la Juventus Turin, alors que le jeune milieu de terrain italien Franco Tongya a fait le chemin inverse, ont annoncé les deux clubs. Aké, qui vient de fêter ses 20 ans, a signé un contrat de cinq saisons avec la Juventus. Ce transfert rapporte huit millions d'euros à l'OM. Le transfert de Tongya se fait pour le même montant. Cette double opération sur des joueurs formés à l'OM et à la Juve permet aux deux clubs de réaliser chacun une plus-value conséquente, importante dans une période de difficultés économiques. "Cet échange avec la Juventus, ce sont des opérations qui sont plus modernes et plus fréquentes en ce moment sur le mercato", avait expliqué mardi le directeur sportif de l'OM Pablo Longoria. Intégré à l'effectif professionnel de l'OM la saison dernière, Aké a participé à 26 matches sous le maillot du club provençal, sans jamais marquer. Son transfert a été annoncé sur le compte Twitter des équipes de jeunes de la Juventus, et il devrait dans un premier temps évoluer avec l'équipe B du club piémontais, qui évolue en Serie C (3e division). Tongya est de son côté un milieu de terrain offensif de 18 ans, qui a rejoint dès l'enfance les équipes de jeunes de la Juve. Il n'a jamais joué avec l'équipe première mais a participé à dix matches de Serie C cette saison.

Dans son communiqué, l'OM précise que le jeune Italien vient "renforcer les rangs de l'équipe de National 2". Le National 2 est la 4e division française.

R.S

JO-2020

**Report de deux mois de l'épreuve qualificative de natation synchronisée**

L'épreuve pré-olympique de natation synchronisée, qualificative pour les Jeux de Tokyo (23 juillet-8 août 2021), a été reportée de deux mois, a annoncé la Fédération internationale de natation (FINA). Initialement prévue du 4 au 7 mars dans la capitale japonaise, l'épreuve pré-olympique de natation synchronisée, qui devait se tenir au centre aquatique de Tokyo, l'une des nouvelles installations spécialement construites pour les JO-2020, a été reprogrammée du 1er au 4 mai prochain et doit réunir des nageurs de dix pays. La FINA a justifié sa décision par des raisons d'équité sportive, expliquant que les restrictions de voyage ne permettraient pas d'assurer au mois de mars des conditions équitables pour toutes les nageuses et équipes en course. A ce jour, la prochaine épreuve test pour les Jeux de Tokyo demeure une compétition de rugby en fauteuil (pour les Jeux paralympiques), au Yoyogi National Gymnasium. Elle est toujours maintenue les 3 et 4 avril. Lors des Jeux olympiques de Tokyo, la compétition de natation synchronisée, qui est une spécialité exclusivement féminine, devrait se dérouler du 4 au 7 août, avec la participation de 104 athlètes réparties sur les deux épreuves de Duo et Ballet. Les organisateurs ont précisé que les autres épreuves de qualification devant se dérouler au Japon, notamment la Coupe du monde de plongée en avril et le marathon de natation en mai, se dérouleront comme prévu. Les frontières du Japon sont actuellement fermées à la quasi-totalité des étrangers. L'état d'urgence est en vigueur à Tokyo et dans d'autres parties du pays jusqu'au 7 février au moins. Les athlètes venant au Japon pour se préparer aux Jeux de 2020, reportés en raison du coronavirus, avaient été exemptés de l'interdiction d'entrée mais le gouvernement a révoqué ce privilège au début du mois. La plupart des épreuves-test, qui servent de répétition générale pour chaque sport, avaient déjà eu lieu avant que les Jeux ne soient retardés en mars 2020. Mais il en reste 18 à organiser, dont une course test du marathon olympique.

R.S

PRÉSIDENTICE DE LA CAF

**L'Afrique australe appelle à voter pour le Sud-Africain Patrice Motsepe**

*Le Conseil des associations de football de l'Afrique australe (Cosafa) a appelé ses 14 fédérations nationales membres à voter pour le candidat sud-africain Patrice Motsepe lors de l'élection du président de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars prochain à Rabat.*

La Cosafa, présidée par le Zimbabween Phillip Chiyangwa, a donné cette consigne de vote lors d'une réunion de ses membres, mercredi, selon un communiqué publié par la presse d'Afrique australe. Le comité exécutif de ladite organisation rappelle avoir demandé à ses membres de voter tous pour un seul candidat, lors de l'élection du président de la CAF en 2017. La Cosafa faisait partie des structures à appeler à faire élire le Malgache Ahmad Ahmad à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), tant fin à vingt-huit ans de présidence de la CAF par le Camerounais Issa Hayatou. "Une fois que nous aurons pris la décision unanime de soutenir l'un des nôtres, d'autres membres qui veulent un réel changement à la CAF se joindront à notre parti", a affirmé Phillip Chiyangwa, disant en être "convaincu". Il avait décidé de soutenir Ahmad Ahmad pour qu'il obtienne un deuxième mandat, mais la candidature du Malgache a été jugée irrecevable en raison de faits de corruption dont le président sortant serait coupable. Ahmad, suspendu pour une



durée de cinq ans, a été écarté de l'élection par la commission de gouvernance de la CAF et le comité de contrôle de la Fifa, lequel a jugé recevable les candidatures des quatre autres candidats, Augustin Senghor (Sénégal), Ahmed Yahya (Mauritanie), Jacques Anouma (Côte d'Ivoire) et Patrice Motsepe (Afrique du Sud). La candidature du président par intérim de

la CAF, le Congolais Constant Omari, et celle de l'Algérien Kheireddine Zetchi à un poste au Conseil de la Fifa ont été invalidées par le comité de contrôle de l'instance chargée du football mondial. Outre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, la Cosafa est constituée de l'Angola, du Botswana, des Comores, de l'Eswatini, du Lesotho, de Madagascar, du Ma-

lawi, de Maurice, du Mozambique, de la Namibie, des Seychelles et de la Zambie. Des dirigeants d'Afrique australe sont candidats à plusieurs postes du comité exécutif de la CAF. Ils sont également nombreux les dirigeants du football de la zone à vouloir se faire élire représentants africains au conseil de la Fifa, lors de l'assemblée générale du 12 mars à Rabat.

R.S

JAPON

**Les JO de Tokyo sur "une base solide"**

Les responsables des Jeux olympiques de Tokyo ont déclaré jeudi qu'ils disposaient d'"une base solide" pour organiser l'événement cet été, malgré les doutes sur sa faisabilité, et qu'ils se sentaient encouragés par le soutien du président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach. Le président de Tokyo-2020, Yoshiro Mori, a déclaré à la presse que M. Bach avait informé les organisateurs à Tokyo de ses discussions avec d'autres parties impliquées dans les Jeux, notamment les athlètes. "Il a confirmé l'intention de tout le monde, et il n'y a eu aucune voix discordante ou opposition de quelque sorte que nulle part. Tout le monde a le sentiment profond de vouloir aller aux Jeux de Tokyo", a affirmé M. Mori. "Nous sommes toujours sur

une base solide", a-t-il assuré. A l'issue d'une réunion mercredi de la commission exécutive du CIO, M. Bach a réclamé "de la patience" après une année de report et a promis des Jeux "sûrs" même en pleine pandémie. Cependant, il n'a pas exclu que les Jeux de Tokyo, reportés l'an dernier à cause de la crise sanitaire mondiale, se déroulent à huis clos pour la première fois de leur histoire. Jeudi, Tokyo-2020 a confirmé que la première épreuve test de l'année en vue des JO avait été reportée de deux mois en raison des restrictions mises en place au Japon pour lutter contre le coronavirus. Cependant, en dépit de la chute du soutien du public japonais, de grands pays occidentaux ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis des

Jeux de Tokyo, tout comme des athlètes de haut niveau. "Il y a un an, il y avait une certaine ambiance (négative). Maintenant, c'est complètement différent", a dit pour sa part Toshiro Muto, directeur général du comité d'organisation de Tokyo-2020, qui s'est également entretenu avec M. Bach jeudi. Il a aussi évoqué une volonté d'œuvrer à un "nouveau" type de Jeux olympiques. Le président chinois Xi Jinping a également déclaré au CIO que la Chine soutiendrait l'organisation des JO de Tokyo, a ajouté M. Muto. Les Jeux d'été au Japon sont désormais programmés du 23 juillet au 8 août 2021, mais les limites des campagnes de vaccination et l'apparition de variants alimentent des doutes sur la sécurité et la faisabilité de ces JO.

R.S

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

**La deuxième session en mode virtuel**

La prochaine session de la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) se déroulera en mode virtuel du 10 au 12 mars 2021 à Athènes, a annoncé le CIO. "En raison de la crise sanitaire et les restrictions de voyage et de rassemblement qui ne permettent pas son organisation avec une présence des membres dans la capitale grecque, la session du CIO est maintenue à ses dates initiales, mais elle se déroulera en ligne, à distance", a indiqué un communiqué de l'instance olympique. La réunion sera marquée par la réélection annoncée du président Thomas Bach pour un second mandat de quatre ans. Il est le seul candidat à sa propre succession. La commission exécutive du CIO a également décidé de proposer Athènes comme ville-hôte de la session en 2025. Une forme de compensation, qui devra être approuvée par les membres de l'instance lors de la session du mois de mars prochain. En 2025, l'organisation olympique sera une nouvelle fois réunie pour une élection majeure, puisqu'il s'agira de désigner un remplaçant à Thomas Bach. Le dirigeant allemand et ancien escrimeur, aujourd'hui âgé de 67 ans, aura alors atteint la limite d'âge (70 ans), et ne pourra plus briguer la fonction suprême au sein de l'instance olympique. Pour rappel, la dernière session du Comité international olympique (CIO) en juillet 2020, s'était déjà tenue en mode virtuel.

R.S

LIGUE 1/ CA BORDJ BOU ARRERIDJ

# Confiance renouvelée à l'entraîneur Bousbiaa

La direction du CA Bordj Bou Arreridj a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Abdenour Bousbiaa après le nul décroché en déplacement contre l'US Biskra (1-1), lors de la 10e journée du championnat de Ligue 1, a appris l'APS de la direction du club.



Cette décision intervient également suite à l'échec des négociations avec l'entraîneur Aziz Abbès, qui a rejoint le MC El Eulma. Décidé à relever le défi, le coach Bousbiaa, de son côté, a remercié la direction du club pour sa confiance, et compte provoquer le déclic dès le prochain match contre le NA Hussein-Dey, dirigé par l'ancien entraîneur du CABBA, Bilel Dziri. Et d'ajouter, "ce match sera difficile, surtout face à un entraîneur qui connaît bien notre

équipe, mais nous n'avons pas d'autre choix que de gagner pour voir le bout du tunnel". "Nous nous sommes focalisés sur le travail psychologique et j'ai senti une grande ambition chez les joueurs pour remporter la première victoire de cette saison", a-t-il révélé. Par ailleurs, le membre de la société sportive par action (SSPA), Djamel Messaoudane, a adressé une correspondance à la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) pour solliciter "l'accélération de la mise en œuvre des décisions prises lors de la dernière assem-

blée des actionnaires" en vue de permettre la restructuration de l'équipe et de sortir la crise financière. À signaler que le CA Bordj Bou Arreridj affrontera samedi prochain au stade du 20 août 1955 le NA Hussein-Dey pour le compte de la 11ème journée du championnat de Ligue 1. Pour rappel, le CABBA occupe la dernière place du classement du championnat avec trois (3) points au compteur, après trois (3) nuls et sept (7) défaites.

R.S

FOOT / LIGUE 1 (11E JOURNÉE) JS KABYLIE

## Lavagne appréhende la rencontre face à la JSM Skikda

L'entraîneur de la JS Kabylie, Denis Lavagne, a dit appréhender la rencontre de samedi face à la JSM Skikda (15h00), pour le compte de la 11e journée du championnat de Ligue 1, estimant qu'elle sera "difficile" au vu de la zone de turbulences que traverse l'adversaire. La JSMS, qui vient d'enregistrer le départ de son entraîneur Younes Ifticene suite à la défaite à domi-

cile face au NA Hussein-Dey (0-1), a aussi besoin des points de la rencontre autant que la JSK, a souligné Lavagne, jeudi en conférence de presse à Tizi-Ouzou. Toutefois, la JSK, qui jouera à domicile, fera en sorte de "prendre le jeu à sa faveur, mettre la pression et créer des occasions pour gagner la rencontre", a-t-il dit. L'équipe a pu récupérer physiquement et moralement après la dé-

faite, mardi, face au NC Magra (1-0) et "la composante du groupe qui sera alignée aujourd'hui sera arrêtée à l'issue des entraînements d'hier, en prenant en compte l'état de préparation des joueurs", a-t-il ajouté. Dans ce sillage, le technicien français a indiqué poursuivre dans sa logique de turn-over qui est, dit-il, "nécessaire pour faire participer l'ensemble des joueurs", faisant re-

marquer que "le football d'aujourd'hui n'est plus celui des décennies précédentes où les clubs ne disposaient que de 14 joueurs". Aussi, a-t-il poursuivi, "la JSK étant un club formateur, il est important de faire vivre le groupe et donner la chance à tout le monde, vu la densité du calendrier de la JSK qui sera appelée à jouer sur plusieurs fronts".

R.S

## Brèves

FOOT/ LIGUE 1 - CR BELOUIZDAD

### Anes Saâd devant le conseil de discipline

La direction du CR Belouizdad, a annoncé jeudi sa décision de traduire le défenseur Anes Saâd devant le Conseil de discipline demain, en raison de ses absences à répétition aux séances de soins, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué. "Le contrôle médical effectué par le joueur jeudi 21 janvier, a prouvé qu'il s'est complètement rétabli de sa blessure. Le joueur a entamé sa rééducation sous la houlette du préparateur physique, en attendant la décision du Conseil de discipline", a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook. Anes Saâd (25 ans) a rejoint le CRB durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'USM Bel-Abbès. Au terme de la 10e journée, le Chabab pointe à la 2e place au classement avec 18 points, en compagnie du MC Alger, mais avec deux matchs en moins, à cinq longueurs du leader l'ES Sétif. Les deux équipes s'affronteront samedi au stade du 20-août 1955 (14h30), dans le choc de la 11e journée.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME

### L'AG élective fixée au 7 février

L'Assemblée générale élective de la Fédération algérienne d'athlétisme (AGE/FAA), a été fixée au 7 février (9h30) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a annoncé jeudi la FAA. Initialement programmée le 3 février, l'AGE a été reportée à une date ultérieure avant la publication du calendrier de déroulement des assemblées générales électives (AGE) des fédérations sportives nationales, dévoilé mercredi par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "Afin d'éviter la concentration des AGE durant les mêmes dates et en vue d'assurer le suivi rigoureux du processus de renouvellement", le MJS a scindé les 54 fédérations et association (sport féminin) en trois groupes (du 20 janvier au 19 février, du 20 février au 19 mars et du 20 mars au 15 avril) et a établi un calendrier sur la base de l'état d'avancement des inspections des services compétents. Figurant dans le premier groupe, la FAA a donc programmé son AGE pour dimanche 7 février. Dans un communiqué publié jeudi, la FAA a également indiqué que le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au du 31 janvier (12h00). La commission des candidatures, composée de M'Hamed Cheboub, Saïd Ahmim et Kamel Moussaoui, qui se réunira le 1er février, a fait savoir que trois candidats ont postulé pour briguer le poste de président, à savoir le président sortant, Abdelhakim Dib, Kamel Benmoussa (ancien président de la FAA) et Farid Boukais, l'actuel président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou.

CYCLISME/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE (AGE)

### La liste des candidats au Bureau fédéral validée

La commission de candidatures de l'Assemblée générale élective (AGE) de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), a validé la liste des candidats au bureau fédéral présentée par le président sortant Kheireddine Barbari, seul candidat pour le prochain mandat olympique 2021-2024, a annoncé la FAC mercredi soir dans un communiqué. "Ce jour mercredi 27 janvier 2021, après avoir complété les pièces manquantes des candidats, la commission de candidature décide la levée des réserves et valide la liste présentée par le candidat en lice Kheireddine Barbari", a indiqué l'instance fédérale sur sa page officielle Facebook. La FAC souligne qu'aucun recours n'a été enregistré par la commission des recours qui a clôturé mercredi à 15h00, avant de siéger ce jeudi. L'Assemblée générale élective (AGE) se déroulera mardi 2 février au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben-Aknoun (Alger) à 9h30.

R.S

FOOT - LIGUE 1

## Le WA Tlemcen sonne le réveil, la crise financière perdure

Le WA Tlemcen a quitté la zone rouge grâce à sa deuxième victoire de rang mardi passé contre le MC Alger, un match que ses joueurs ont failli bouder pour protester contre la non régularisation de leur situation financière, a indiqué, jeudi à l'APS, le nouvel entraîneur de cette formation de Ligue 1 de football. "Mes joueurs sont à féliciter pour leur belle prestation contre un adversaire favori pour le titre, même si la préparation de cette rencontre a été quelque peu perturbée en raison

de la montée au créneau de mes protégés pour réclamer la régularisation de leur situation financière", a déclaré Djamel Benhadli. Face au MCA, le technicien oranais a dirigé pour la première fois la formation des "Zianides" après avoir succédé à Aziz Abbès dont le contrat a été résilié pour "mauvais résultats", rappelle-t-on. "Francement, je n'ai pas trouvé de difficultés d'adaptation car je connais la plupart des joueurs que j'avais entraînés à l'ASM Oran et au WAT aussi lors de mon premier

passage dans ce club il y a près de trois années", s'est réjoui le nouveau coach d'Ezzarga". S'agissant de l'objectif que lui a été assigné par la direction du club, l'entraîneur Benhadli a précisé que sa priorité était d'"assurer rapidement le maintien" en première division. "On fera en sorte d'engranger le maximum de points afin d'être à l'abri de toute mauvaise surprise en fin de saison, surtout que pour cet exercice, il y aura quatre équipes qui vont descendre en Ligue 2. Si on arrive à le réaliser, on peut prétendre à

une place honorable dans la première partie de classement", a-t-il ajouté. Après un début de saison très difficile, le WAT, qui retrouve l'élite après sept ans passés dans les deux paliers inférieurs, s'est hissé à la 13e place avec 10 points pour autant de matchs. Les "Zianides" rendront visite au RC Relizane dans un derby de l'Ouest, samedi pour le compte de la 11e journée de championnat "avec l'intention de réussir la passe de trois", a assuré leur coach.

R.S

IRAK

**Le Premier ministre annonce avoir tué le numéro deux de Daech**

Le Premier ministre irakien Mustafa al-Kadhimi a annoncé jeudi que le chef adjoint du groupe terroriste auto-proclamé État islamique (EI/Daech) avait été tué lors d'une opération menée par les forces irakiennes dans le pays. M. Al-Kadhimi a précisé sur Twitter qu'Abou Yasser al-Issaoui, adjoint du chef de Daech et chef des militants du groupe extrémiste en Irak, a été tué lors d'une opération conduite par les forces irakiennes sur la base de rapports de renseignement, sans donner davantage de détails sur le lieu et la date exacts de celle-ci. Les forces irakiennes ont intensifié leurs efforts pour faire face à l'augmentation récente des activités du groupe terroriste auto-proclamé État islamique (EI/Daech). Les éléments du groupe ont multiplié leurs attaques meurtrières, notamment les deux attentats-suicides du 21 janvier qui ont fait 32 morts et plus de 100 blessés à Bagdad, ainsi que l'attaque contre un avant-poste de la milice Hachd al-Chaabi dans la province de Salah ad-Din le 23 janvier qui a fait 11 morts et 12 blessés au sein du groupe paramilitaire. La situation de sécurité s'est relativement améliorée en Irak depuis que les forces de sécurité irakiennes ont complètement vaincu les militants de Daech à travers le pays à la fin de 2017. Cependant, des incidents meurtriers sporadiques se produisent encore dans le pays ravagé par la guerre, les vestiges de Daech s'étant depuis fondus dans les zones urbaines, des déserts ou les zones accidentées, menant de fréquentes attaques contre les forces de sécurité et les civils.

LIBAN

**Les manifestants ciblent des maisons de responsables à Tripoli**

Des foules en colère se sont rassemblées jeudi devant les résidences à Tripoli de personnalités politiques influentes du Liban, incendiant des bennes à ordures et brisant des caméras de surveillance, au quatrième jour de manifestations contre la gestion de la pandémie de coronavirus. Les manifestants ont jeté en fin de journée des cocktails molotov dans les locaux de la mairie de la ville, provoquant un violent incendie, selon l'agence de presse nationale. Pour les manifestants, les confinements à répétition, notamment celui en vigueur depuis le 14 janvier, l'un des plus stricts du monde, ont été le coup de grâce, dans un pays qui connaît sa pire crise économique depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), aggravée par la pandémie et ayant entraîné des segments entiers de la population sous le seuil de pauvreté. Tripoli, deuxième ville du Liban et l'une des plus pauvres du pays, est ainsi le théâtre depuis lundi de violents affrontements nocturnes entre les forces de sécurité et des manifestants exécutés par les restrictions sanitaires et une crise économique qui ne cesse de s'approfondir. Avec plus de la moitié de ses habitants vivant sous le seuil de pauvreté, la grande ville du Nord a été l'un des épicentres du mouvement de contestation sans précédent déclenché en octobre 2019 à travers le pays contre une classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence.

HAÏTI

**Des journalistes manifestent contre les violences policières**

Plus de deux cents personnes, journalistes et sympathisants, ont manifesté jeudi à Port-au-Prince pour dénoncer des violences policières contre des professionnels des médias, alors que le climat de défiance envers les autorités grandit dans le pays gangrené par les gangs. "On ne peut pas gazer à tout va un journaliste, on ne peut pas tirer sur un journaliste après l'avoir sciemment identifié", a déclaré Roberson Alphonse, journaliste au

LIBYE

**Les Etats-Unis réclament le retrait immédiat des forces russes et turques**



Les Etats-Unis ont demandé jeudi "à la Turquie et à la Russie de commencer immédiatement le retrait de leurs forces" de Libye, incluant militaires et mercenaires, dans une déclaration ferme de la nouvelle administration démocrate de Joe Biden qui tranche avec la politique précédente du républicain Donald Trump. "Conformément à l'accord de

cez-le feu d'octobre, nous demandons à la Turquie et à la Russie d'entamer immédiatement le retrait de leurs forces du pays et le retrait des mercenaires étrangers et des substituts militaires, qu'ils ont recrutés, financés, déployés et soutenus en Libye", a déclaré l'ambassadeur américain par intérim à l'ONU, Richard Mills. "Nous demandons à toutes les parties extérieures, incluant la

Russie, la Turquie et les Emirats Arabes Unis, de respecter la souveraineté libyenne et de cesser immédiatement toutes les interventions militaires en Libye", a insisté le diplomate américain lors d'une visioconférence du Conseil de sécurité consacrée à ce pays. En décembre, les Nations unies avaient estimé à environ 20.000 le nombre de mercenaires et militaires étrangers déployés auprès

des deux camps rivaux et recensé 10 bases militaires totalement ou partiellement occupées par des forces étrangères dans le pays. En vertu d'un accord de cessez-le-feu conclu entre les belligérants le 23 octobre, les troupes étrangères et mercenaires devaient avoir quitté la Libye dans les trois mois. L'échéance, le 23 janvier, est cependant passée sans signe de retrait des mercenaires de Libye.

MALI (FRAPPE AÉRIENNE FRANÇAISE)

**Des enquêteurs de l'ONU en visite dans les lieux**

Des enquêteurs de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) se sont rendus lundi sur les lieux d'une frappe aérienne française, dans le centre du pays, qui a coûté la vie à au moins une vingtaine de personnes, a annoncé jeudi la Minusma. "Assistée par la Police technique (de l'ONU), la Division des droits de l'homme s'est entretenue avec d'autres témoins sur place et (a) pu vérifier certaines informations et faire ses constatations qui alimenteront son prochain rapport", a déclaré dans un communiqué la Minusma, sans préciser quand le rapport serait rendu. Avant de se rendre dans le village de Bounti, les enquêteurs avaient déjà "interrogé de nombreux témoins, ainsi que des blessés" et "passé plusieurs jours à Douentza et Mopti", deux villes du centre du pays, selon le communiqué.

Juste après la frappe, qui a eu lieu le 3 janvier, des habitants de Bounti et une association peule ont affirmé que celle-ci avait tué une vingtaine d'habitants lors d'un mariage dans ce village rural. Les autorités françaises martèlent que les avions de chasse français ont visé et éliminé des dizaines de terroristes et qu'il n'y avait ni mariage, ni femmes, ni enfants. Plusieurs ONG, dont Human Rights Watch (HRW), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Association malienne des droits de l'Homme (AMDH), ont demandé l'ouverture d'une enquête indépendante. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a également estimé "important que toute la lumière soit faite sur cet événement".

GAMBIE

**Pas d'immunité pour un ex-membre de la junte de Yahya Jammeh**

La justice gambienne a décidé mercredi qu'un ancien membre de la junte de l'ex-président Yahya Jammeh n'était protégé par aucune immunité, une décision ouvrant la voie à un procès pour plusieurs assassinats et qui pourrait faire jurisprudence dans le cas de l'ancien despote lui-même. Arrivé au pouvoir en 1994 dans le petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest par un coup d'Etat, Yahya Jammeh a dirigé pendant 22 ans un régime marqué par des cas de tortures, de viols et d'exécutions extra-judiciaires. Il a été poussé à s'exiler en Guinée-Equatoriale en janvier 2017, cédant à une intervention militaire africaine après avoir rejeté sa défaite à la présidentielle face à l'opposant Adama Barrow. Une Commission vérité et réconciliation (TRRC) a depuis deux ans entendu des centaines de témoins, dont d'anciens responsables civils et militaires et d'ex-membres d'un escadron de la mort personnel de l'ex-président, les "junglers". A l'issue de son mandat, le 30 juin prochain, cette commission pourra recommander des poursuites ou des réparations, mais elle ne pourra en revanche pas prononcer de condamnations. Yankuba Touray, membre de la junte puis ministre de M. Jammeh, a été arrêté le 26 juin 2019 pour avoir refusé de répondre aux questions de la TRRC sur son implication présumée dans l'assassinat du ministre des Finances en juin 1995 et de celui de soldats lors d'une tentative de coup d'Etat manquée en novembre 1994.



TUNISIE

# Tentative d'empoisonnement du président Kais Saïed

La directrice de cabinet du président tunisien Kais Saïed a été brièvement hospitalisée après avoir manipulé un courrier suspect destiné au chef de l'État, a indiqué jeudi la présidence, évoquant une «tentative d'empoisonnement».

Une enquête a été ouverte en Tunisie après la réception lundi de ce courrier, la presse tunisienne évoquant une possible lettre à la ricine, un poison potentiellement mortel. Ce courrier n'est pas arrivé entre les mains du Président, qui est en bonne santé, avait indiqué mercredi la présidence à l'AFP. En revanche, la directrice de cabinet, qui a ouvert l'enveloppe vide, Nadia Akacha, a fait un malaise, perdant partiellement la vue avec d'importants maux de tête, selon un communiqué de la présidence publié jeudi soir. Un employé du secrétariat du cabinet, présent dans la même pièce, a ressenti des symptômes similaires, mais à une moindre intensité, selon le même communiqué. La cheffe de cabinet a été hospitalisée à l'hôpital militaire de Tunis, dont elle est sortie mercredi, mais reste sous surveillance et souffre encore de maux de tête, a précisé la présidence à l'AFP jeudi. Les analyses n'ont pas encore été effectuées sur le courrier, a précisé le procureur de Tunis Mohsen Dali, ajoutant qu'il n'y avait pas de suspect à ce stade de l'enquête. Selon la présidence, l'enveloppe a été mise dans une déchiqueteuse.

**Journaliste brièvement détenu pour son scoop**

Un chroniqueur de la chaîne privée Attessia, brièvement interpellé après avoir révélé cette affaire, a été libéré mercredi et a remercié Kais Saïed jeudi matin pour l'avoir appelé. Dans son communiqué, la présidence a insisté sur son sou-



tenir « infini pour la liberté de parole et d'opinion », s'étonnant que l'enquête vise « celui qui a rapporté l'information de cette tentative d'empoisonnement au lieu d'aller chercher les responsables de cette lâche opération ». Cette affaire intervient dans un contexte poli-

tique très tendu en Tunisie, après un bras de fer au sujet d'un remaniement gouvernemental, entre M. Saïed, un conservateur indépendant, et le parti d'inspiration islamiste Ennahdha, principal parti au Parlement.

AFP

AFGHANISTAN

## Les talibans accusent Washington de violer l'accord de Doha

Les talibans ont accusé hier les Etats-Unis de violer l'accord signé en février 2020 à Doha en "bombardant des civils", peu après que Washington leur a reproché de ne pas respecter leurs engagements prévus dans le cadre de cet accord. Les talibans sont déterminés à respecter l'accord de Doha qui prévoit le retrait total des troupes américaines d'Afghanistan d'ici mai, et ne l'ont "pas du tout violé", a déclaré Mohammad Naeem, un porte-parole des Talibans. A contrario, les Américains le "violent presque chaque jour" en "bombardant des civils, maisons et villages", a-t-il affirmé, y voyant non seulement une "violation d'un accord mais une violation des droits de l'homme". L'armée américaine a mené, ces derniers mois,

plusieurs frappes aériennes contre les talibans, en soutien aux forces gouvernementales afghanes. Cette réplique survient après que le porte-parole du ministère américain de la Défense, John Kirby, a reproché jeudi aux insurgés de contrevioler aux termes de cet accord. "Tant qu'ils ne respectent pas leur engagement à renoncer au terrorisme et à mettre un terme aux attaques violentes contre l'armée afghane (...), il est très difficile de voir comment parvenir à un règlement négocié", a-t-il déclaré. C'est la première fois que l'administration du nouveau président Joe Biden, qui avait déjà annoncé vouloir "évaluer" le respect par les talibans de leurs engagements, porte un jugement aussi clair sur leur attitude. L'accord, conclu par l'administration de Donald

Trump, prévoyait le retrait total des forces américaines d'ici mai contre l'engagement des talibans à ne pas laisser des groupes terroristes agir depuis les zones qu'ils contrôlent, et à ne plus attaquer les troupes américaines. Il a permis l'ouverture de premières négociations de paix directes entre les talibans et les autorités de Kaboul, qui ont débuté en septembre à Doha, mais n'ont pas encore abouti à des résultats concrets. Ces pourparlers de paix n'ont pas empêché une recrudescence des violences depuis quelques mois à Kaboul et dans plusieurs provinces afghanes, où les assassinats ciblés de journalistes, personnalités politiques et défenseurs des droits sont de plus en plus fréquents.

R.I

MAROC

## L'opposant Maati Mondjib condamné à un an de prison

L'historien et défenseur des droits humains marocain, Maati Mondjib, a été condamné mercredi à un an de prison pour "fraude" et "atteinte à la sécurité de l'Etat" dans une affaire qui remonte à l'année 2015 et au moment où il est en détention préventive depuis le mois de décembre. L'opposant qui s'est illustré, notamment en accusant les services de sécurité de "terroriser les journalistes et les opposants en général", a été condamné lors d'une audience à Rabat à laquelle ni lui, ni ses avocats n'avaient assisté, a expliqué l'un d'eux au journal Le Monde.

Les avocats de M. Mondjib n'ont pas été informés que "le verdict allait tomber", mercredi, a expliqué au quotidien français, Me Abdelaziz Nouyadi. C'est à partir d'un site du ministère de la Justice accessible aux avocats que le jugement a été connu dans une affaire où six autres journalistes et militants des droits humains marocains ont été condamnés. Maati Mondjib a été placé en détention préventive, le mois dernier, après des accusations de "blanchiment d'argent" en rapport avec la gestion d'un centre créé par l'intellectuel marocain afin de promouvoir le journalisme indépendant. Am-

nesty International a appelé, mardi, à la libération "sans condition" de Maati Mondjib dénonçant une campagne pour restreindre le droit à la liberté d'expression dans le royaume. "Les autorités marocaines doivent libérer immédiatement et sans condition le défenseur des droits humains Maati Monjib et abandonner toutes les accusations portées contre lui, y compris celles qui découlent d'un précédent procès en cours depuis 2015, en relation avec son travail sur la liberté d'expression", a indiqué l'ONG dans un communiqué. Amnesty International estime que "les accusations portées

contre lui sont liées à des activités protégées par le droit à la liberté d'association qui ne justifient ni poursuites ni placement en détention". Par ailleurs, Amna Guellali, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Amnesty International, a précisé que "depuis qu'il a donné une interview à un média de premier plan dans laquelle il critiquait les services de renseignement marocains qui réprimant les opposants politiques, Maati Monjib, a subi le harcèlement de la police et subit aujourd'hui un procès pour l'exemple".

R.I

## Brèves

CENTRAFRIQUE

### Plus de 200 000 personnes déplacées en moins de 2 mois

Les violences en Centrafrique ont déplacé plus de 200 000 personnes en moins de deux mois, dont un peu plus de la moitié ont fui vers les pays voisins, a indiqué l'ONU hier. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), quelque 92 000 réfugiés sont arrivés en République démocratique du Congo (RDC), d'après les autorités locales, et quelque 13 240 autres ont fui au Cameroun, au Tchad et au Congo depuis le lancement en décembre d'une offensive de groupes armés visant la capitale Bangui. Soit plus de 105 000 au total, un chiffre nettement plus élevé que les plus de 30 000 signalés par le HCR le 8 janvier. Et "les réfugiés continuent d'affluer", a déclaré un porte-parole de l'agence de l'ONU, Boris Cheshirkov. Par ailleurs, a-t-il indiqué, quelque 100 000 personnes restent déplacées à l'intérieur de la Centrafrique, selon des chiffres compilés par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha). Selon le HCR, "l'instabilité persistante entrave les efforts d'aide humanitaire et pose des difficultés pour accéder auprès des déplacés internes" et la route principale, habituellement empruntée pour ravitailler Bangui, a été fermée. Des groupes armés se trouveraient dans les sites de Batangafo et Bria où des communautés déplacées ont trouvé abri, selon l'agence de l'ONU, pour qui "cette présence compromet fortement la protection des personnes déplacées qui risquent le recrutement forcé, la restriction de mouvement, l'extorsion ou les menaces". "Nous recevons des rapports très inquiétants sur des violations des droits de l'homme à mesure que les groupes armés se déplacent. Nous entendons parler de pillages, de violences sexuelles, qui augmentent rapidement, et la situation est vraiment préoccupante", a déclaré Boris Cheshirkov. La République centrafricaine a décrété cette semaine l'état d'urgence pour 15 jours sur l'ensemble du pays, majoritairement sous contrôle de groupes armés et où le président Faustin Archange Touadéra a été réélu officiellement sur fond de nouvelle offensive rebelle. Ces élections présidentielles et législatives se sont tenues dans un pays en proie depuis 2013 à une guerre civile, très meurtrière jusqu'en 2018, et ravivée par l'annonce d'une offensive rebelle pour empêcher ces scrutins.

MALI

### Un rassemblement prévu en mars pour exiger le départ de l'armée française

Un nouveau rassemblement populaire contre la présence française au Mali est prévu le 26 mars prochain à Bamako, ont annoncé des militants, dont Adama Ben Diarra, membre du Conseil national de transition (CNT), au cours d'une conférence de presse. Cette décision a été prise après l'interdiction par les autorités maliennes d'un grand rassemblement prévu le 20 janvier courant, officiellement en raison des risques liés à la pandémie de la Covid-19. Lors de son intervention, Adama Ben Diarra, figure du mouvement anti-français au Mali, a appelé ses compatriotes à "s'organiser pour libérer le Mali de l'impérialisme français", rapportent des médias locaux. Il a également rejeté le motif "fallacieux" évoqué par les pouvoirs publics pour interdire le rassemblement. "Quelle est la maladie qui tue en Afrique plus que le virus ? (du Covid-19) C'est bien la France-Afrique qui tue les présidents et les économies et déstabilise les pays", a-t-il martelé. Le rassemblement qui devait avoir lieu le 20 janvier a été annoncé par plusieurs mouvements de la société civile et des partis politiques maliens qui exigent le départ définitif des militaires français, accusés d'être à l'origine de la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays sahélier. Selon des médias maliens, à côté de Ben Diarra, d'autres membres du CNT figuraient parmi les initiateurs de ce rassemblement décidé suite à la multiplication des bavures de l'armée française sur le territoire malien. La plus spectaculaire d'entre elles a eu lieu le 3 janvier courant lorsque des hélicoptères de l'armée française ont effectué des frappes aériennes ciblant le village de Bounti, au centre du Mali, où 20 civils ont trouvé la mort. Le CNT a été mis en place quelques mois après le départ du président malien Ibrahim Boubarcar Keita, le 18 août 2020 afin de remettre le pouvoir graduellement à un gouvernement civil. En tout, 5100 soldats français sont déployés au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane qui vise à neutraliser les groupes terroristes dans la région.

R.E

PAS PLUS ÉPAISSE QU'UN CHEVEU

La plus petite maison en pain d'épice au monde

C'est un record mondial qu'a battu un scientifique canadien sans le vouloir. Il a conçu la plus petite maison en pain d'épice, digne du conte de Hansel et Gretel.

Ce n'est pas du gâteau, au sens littéral comme au sens figuré. À l'aide d'un microscope électronique, l'ingénieur Travis Casagrande de l'Université McMaster (Canada) a sculpté la plus petite maison en pain d'épice du monde. Celle-ci est remplie de détails, avec un minuscule paillason arborant le drapeau canadien, pendant qu'un arbre de Noël, des déserts et une couronne décorent la maisonnette. Le tout est sculpté au sommet de la tête d'un joyeux bonhomme de neige, photographié à côté d'un cheveu humain... qui a tout l'air d'un énorme tronçonneuse.

Un record minuscule

Cette minuscule maison, dont la photo a été diffusée par l'Université McMaster le 18 décembre 2020, bat le précédent record détenu par des Français de l'Institut Femto-ST en 2018. Alors que sa précédente mesurait déjà vingt microns (vingt millièmes de mètre) de diamètre — soit un cinquième de la largeur d'un cheveu humain — cette nouvelle demeure sur le marché n'en fait pas moins de la moitié. Elle mesure dix microns de long pour six de large. Cela ne l'empêche pas d'arborer une cheminée, des fenêtres et une porte en briques bien définies.

Travis Casagrande a réussi cette prouesse en utilisant un faisceau d'ion et gallium chargés. Comme un sableur, il a ainsi façonné et dessiné dans du silicium de minuscules traits. Mais pour cela, il n'a pas utilisé de lentilles optiques comme couramment sur les microscopes électroniques, mais une lentille électromagnétique. Et pour cause, les électrons ont une longueur d'onde environ 100.000 fois plus petite que celle de la lumière visible. Ils permettent donc aux scientifiques d'examiner les matériaux à des niveaux de grossissement considérablement plus élevés.

Une expérience pédagogique

Le chercheur espère que sa bâtisse mettra en lumière le travail entrepris au Centre de microscopie canadien, qui abrite dix microscopes électroniques disponibles pour la recherche. Mais aussi que sa création festive, au cœur de l'actualité, suscitera aussi l'intérêt du public : Je pense que des projets comme celui-ci suscitent la curiosité scientifique. Pour les enfants comme pour les adultes, il est important de s'intéresser à la science. La recherche de la façon dont cela a été fait conduit à plus d'intérêt pour la science, et cela renforce la culture scientifique, ce qui permet à chacun de prendre de meilleures décisions, explique-t-il dans un communiqué.

DÉCOUVERTE

Une galaxie avec trois trous noirs supermassifs en son centre

L'Univers ne cesse de nous délivrer de nouveaux mystères. Alors que cela n'avait jamais été vu auparavant, trois trous noirs supermassifs ont été observés dans une même galaxie, dénommée NGC 6240.

La galaxie NGC 6240 est un véritable casse-tête pour les astronomes. Pendant longtemps, ils ont estimé qu'elle était le résultat d'une fusion entre deux galaxies. En témoignait sa forme particulière. Mais une étude des universités de Göttingen et de Potsdam (Allemagne), publiée dans la revue Astronomy and Astrophysics en octobre 2019, démontre que cet ensemble d'étoiles, de gaz, de poussières et de vide provient finalement de la collision de trois galaxies.

On estime qu'au centre de toutes les grandes galaxies se trouve un trou noir, des millions de fois plus massif que notre Soleil. Et NGC 6240 concentrerait en effet trois trous noirs supermassifs, proches les uns des autres, en son centre. Un phénomène inédit, pour le moment jamais découvert ailleurs dans l'Univers.

Des technologies de pointe

Bien qu'à environ 300 millions d'années lumière de la Terre, la galaxie avait déjà été étudiée de manière approfondie. Toutefois, c'est l'utilisation du Very Large Telescope (VLT) — ou Très Grand Télescope — de l'Observatoire européen austral (ESO), ainsi que du spectrographe 3D MUSE qui a permis de scruter NGC 6240 avec plus de précision qu'auparavant. Et ainsi de révéler ces trois trous noirs supermassifs.

Les nouvelles observations montrent en effet que l'objet céleste du Sud était en réalité constitué de deux trous : S1 et S2. Ce troisième élément n'avait pas été détecté car, en outre, seuls deux des trous absorbent activement de la matière, tandis que le troisième est dit "dormant".

Le trou noir nord (N) est actif et était connu auparavant. La nouvelle image montre que la composante Sud contient finalement deux trous noirs supermassifs (S1 et S2). P. Weilbacher (AIP), NASA, ESA, the Hubble Heritage (STScI/AURA)-ESA/Hubble Collaboration, and A Evans (University of Virginia, Charlottesville/NRAO/Stony Brook University) Jusqu'à présent, une telle concentration de



trois trous noirs supermassifs n'avait jamais été découverte dans l'Univers. Les nouvelles recherches fournissent la preuve d'un processus de fusion simultané de trois galaxies avec leurs trous noirs centraux, assure le Dr Peter Weilbacher de l'Institut d'astrophysique de Leibniz à Potsdam.

Comprendre la formation des galaxies

Plus encore qu'une manifestation méconnue, la découverte de ce triple système est d'une importance fondamentale pour mieux comprendre la formation des galaxies, particulièrement des plus grandes et des plus massives — comme par exemple la Voie lactée. Pour le moment, les scientifiques n'arrivaient pas à expliquer comment ces dernières peuvent se créer. Car en 14 milliards d'années — date de la naissance de l'Univers et du Big Bang — elles n'ont pas eu suffisamment de temps pour se former, même en tenant compte de la fusion de deux galaxies.

Mais si trois galaxies peuvent fusionner simultanément, à l'instar de NGC 6240, cela peut

changer la donne et expliquer l'existence d'énormes assemblages. "Si, toutefois, des processus de fusion simultanés de plusieurs galaxies avaient lieu, alors les plus grandes galaxies dotées de trous noirs supermassifs centraux pourraient évoluer beaucoup plus rapidement", confirme dans un communiqué Peter Weilbacher.

Une puissance incroyable

D'après les chercheurs, NGC 6240 est probablement sur le point de terminer son processus de fusion. Cela peut cependant encore prendre plus d'un milliard d'années. Chacun des trois trous noirs a une masse de 90 millions de fois celle de notre Soleil. Ils finiront par se fondre en un gigantesque ensemble, lourd comme 270 millions de soleils. Lorsque cela se produira, dans un avenir (très) lointain, cette fusion générera de très puissantes ondes gravitationnelles. En attendant, des objets célestes similaires pourront encore être démasqués, et de nouveaux systèmes de fusion découverts.

ANIMAL

Un tigre a parcouru plus de 1.300 km pour une raison surprenante

C'est une randonnée record qu'un jeune tigre a entrepris ces cinq derniers mois. Le félin a quitté sa réserve naturelle pour en rejoindre une autre. Un trajet effectué non sans détours. Son odyssee a duré cinq mois. En Inde, un tigre a parcouru plus de 1.300 kilomètres à la recherche d'un partenaire. Cette escapade, repérée par CNN, constitue la plus longue promenade de ce type jamais enregistrée par un félin à la fourrure rousse rayée de noir. Surnommé non pas Tigrou mais T1-C1 par les scientifiques, le jeune mâle a sillonné forêts et zones urbaines, avant de s'établir dans une réserve naturelle.

Âgé de deux ans et demi, T1-C1 est issu d'une portée de trois tigreaux mis au monde en 2016. Depuis février 2019, chacun est muni d'un collier radio-satellite, afin d'étudier les schémas de dispersion des individus. La migration est un processus naturel chez les tigres mâles : ils cherchent un habitat où marquer

leur territoire et affirmer leur domination, en s'éloignant du lieu de leur naissance déjà peuplé de leurs congénères.

Cinq mois à travers l'Inde

Le jeune T1-C1 a commencé fin juin sa migration de la réserve naturelle de Tipeswar, dans l'État indien du Maharashtra. Un tigre mâle adulte dominait déjà les lieux. Il est donc parti à la recherche d'un nouvel endroit foisonnant de proies... mais aussi de femelles avec qui se reproduire. Notre voyageur a ainsi traversé sept districts des États du Maharashtra et du Telangana. Il se cachait pendant la journée et voyageait la nuit, se nourrissant en route de bovins et d'animaux sauvages comme des antilopes.

Il a même pénétré onze villages, effrayant parfois ses habitants. Heureusement, "il n'y a eu qu'un seul incident où il a mis la patte sur un local, mais je ne dirais pas que c'était la faute du tigre. Il venait prendre un selfie ou

quelque chose du genre", s'amuse Ravikiran Govekar, directeur du département des forêts du Maharashtra. Après son passage dans la région agricole, il a finalement suivi le cours d'un ruisseau, et a continué d'avancer vers la réserve naturelle de Dnyanganga, à environ 300 kilomètres au nord-ouest de son point de départ.

Le comportement d'un tigre est imprévisible, mais nous en prenons note. La région dispose de suffisamment de ressources naturelles et de proies pour que le tigre puisse subvenir à ses besoins et pourrait décider de s'y installer en permanence, explique Vishal Mali, un officier forestier de la zone protégée. Toutefois, il n'est pas précisé que T1-C1 pourra y trouver l'amour. Pour le moment, il est actuellement surveillé par les autorités de la réserve. Son collier sera retiré une fois la batterie épuisée. Si ses péripéties l'ont finalement mené à nouveau dans l'État du Maharashtra, elles auront façonné un trajet de plus

de 1.300 kilomètres.

Une espèce menacée

Les tigres, plus grands félins d'Asie, constituent une espèce en voie de disparition. Il resterait moins de 4.000 individus en liberté, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF). Plusieurs milliers vivent dans des réserves naturelles indiennes en Inde, où tuer un spécimen peut entraîner une peine de prison. L'étude du parcours de T1-C1 devrait aider à mieux prévoir les itinéraires des bêtes et ainsi prévenir leurs conflits avec les humains. La chasse et la perte de leur habitat ont pourtant entraîné une forte baisse du nombre de tigres en Inde ces deux derniers siècles. Plus tôt dans l'année, le Premier ministre indien Narendra Modi annonçait que la population sauvage de l'animal avait augmenté de 30 % depuis 2015. Cependant, des scientifiques ont depuis lors exprimé leur scepticisme quant à ces chiffres.

**Une toile de Botticelli vendue 92,2 millions de dollars, un record pour le maître italien**

Un tableau du maître italien de la Renaissance Sandro Botticelli a été vendu jeudi 92,2 millions de dollars lors d'une vente organisée par la maison Sotheby's, un sommet depuis près de deux ans pour une oeuvre d'art aux enchères. La maison Sotheby's a mis aux enchères, jeudi 28 janvier, un tableau du maître italien de la Renaissance Sandro Botticelli. Estimé à plus de 80 millions de dollars, le "Portrait du jeune homme tenant un médaillon" a été vendu 92,2 millions de dollars, un sommet depuis près de deux ans pour une oeuvre d'art aux enchères. À l'issue d'un court va et vient entre deux collectionneurs, un acheteur donnant ses ordres à Londres l'a emporté avec une dernière offre à 80 millions de dollars, prix auquel s'ajoutent frais et commissions. Le prix est le plus haut depuis mai 2019 et les 110 millions atteints par les "Meules" de Claude Monet, chez Sotheby's à New York. Il représente environ neuf fois l'ancien record pour une peinture du maître florentin, établi en 2013 par "La Vierge et l'Enfant avec le jeune Saint-Jean Baptiste", vendu 10,4 millions de dollars. Bien que vieux de plus de 500 ans, le tableau de Botticelli est dans un état de conservation exceptionnel. Non daté, il aurait été réalisé entre la fin des années 1470 et le début des années 1480 par Sandro Botticelli (1445-1510), né Alessandro di Mariano Filipepi. Le tableau avait été estimé à plus de 80 millions de dollars, soit environ huit fois le record pour une peinture du maître florentin, établi en 2013 par "La Madone et l'Enfant avec le jeune Saint-Jean Baptiste", vendu 10,4 millions de dollars. Estimé entre 20 et 30 millions de dollars, il semblait positionné pour battre le record d'un Rembrandt aux enchères, soit 33,2 millions de dollars, en 2009. "Même si nous ne l'avons pas vu dans la salle aujourd'hui, il ne va pas moins trouver un nouveau domicile très bientôt", a indiqué Sotheby's.

AFP

**Cannes 2021: Le festival est reporté en juillet à cause de la crise sanitaire**

Cette année, Le Festival de Cannes anticipe et repousse d'ores et déjà la date de l'événement. Initialement prévu du 11 au 22 mai 2021, le 74e festival se déroulera finalement du mardi 6 au samedi 17 juillet. Le festival de Cannes pourrait bien être le premier festival cinématographique à se dérouler en public. Si la majeure partie des événements du genre devront présenter une édition en ligne, la croisette, elle, envisage de le reporter à l'été prochain. L'année dernière, compte tenu de la crise sanitaire mondiale, le Festival de Cannes n'avait pu avoir lieu dans sa forme traditionnelle. Désireux de maintenir l'événement coûte que coûte, les organisateurs ont été contraints de réinventer la prestigieuse cérémonie. Comment ? Un label Cannes 2020 a ainsi été créé et attribué aux cinquante-six films qui composaient la sélection officielle, divulguée en juin. Autre initiative, une mini-édition s'est tenue fin octobre, au Palais des Festivals et des Congrès, durant laquelle quatre films ont été dévoilés au grand public.

AFP

**Beata Umubyeyi Mairesse, lauréate du prix des Cinq continents**

Le prix du prix des Cinq continents 2020 a distingué Beata Umubyeyi Mairesse pour son premier roman. Tous les enfants dispersés. Cette écrivaine franco-rwandaïse met en scène les relations d'une famille brisée par la guerre. "Ode à la transmission, à la pulsion de vie, ce roman d'une grande émotion contenue porte les voix de trois générations dans la mémoire des années gécociadiennes afin de retrouver un sens de la vie, note le jury présidé par Paula Jacques. Il y est question des retrouvailles douces-amères entre une vieille mère et sa fille qui avait pu échapper au génocide du Rwanda, occasion d'une évocation à la fois historique et intime de ces années cauchemardesques dont nous garderons mémoire grâce aux témoignages des poètes et des justes". Le jury a également attribué une mention spéciale à Paul Kawczak pour Ténébre. Beata Umubyeyi Mairesse recevra 15000 euros et Paul Kawczak, 5000 euros. Créé en 2001, le Prix des cinq continents, "permet de mettre en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents", indique l'organisation.

AFP

**APRÈS L'ÉNORME SUCCÈS D'ALADDIN Mena Massoud jouera pour la première fois dans un film égyptien**

La star d'Aladdin, l'acteur égypto-canadien Mena Massoud, a confirmé qu'il travaillera sur un film égyptien intitulé "Fe Ez Al-Dohr".

Réalisé par Morcos Adel, avec un scénario de Karim Sorour, le film sera la première apparition de Massoud dans une production égyptienne. Ce sera également l'occasion pour Massoud d'agir en arabe, plus précisément en dialecte égyptien. Au cours d'une conférence de presse tenue au Caire, Massoud a déclaré qu'il travaillait déjà à l'amélioration de sa langue arabe afin d'être pleinement prêt pour le rôle. "Fe Ez Al-Dohr", Massoud incarnera Hamza, un criminel international qui quitte l'Égypte pour vivre à l'étranger et revient effectuer certaines tâches en Égypte. Son complice dans le crime en Égypte est l'actrice Hana El-Zahed, qui joue également dans le film. Né de parents égyptiens et élevé au Canada, Massoud a lancé sa carrière d'acteur dans le cinéma et la télévision canadiens. Il a joué dans Nikita (2011-2013) et incarné des rôles dans Combat Hospital (2011), ainsi que dans l'émission canado-américaine Open Heart (2015). En 2014, il a joué dans une



courte comédie canadienne, où il a interprété un personnage nommé Mohammed Ali. Il a participé dans des films canadiens, dont l'examen final (2017) et Ordinary Days (2017). Il a conquis Hollywood en jouant dans le film Aladdin, face à Will Smith et Naomi Scott. Réalisé par Guy Ritchie, le film a été sélectionné pour l'Oscar de la meilleure chanson originale

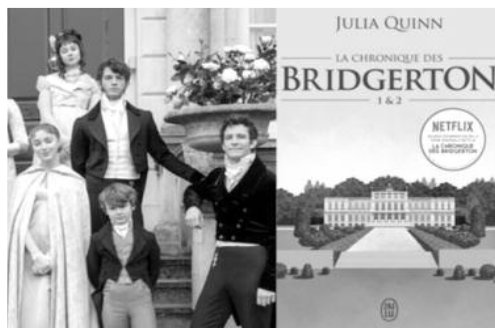
aux 92e Oscars mais n'a finalement pas été nommé. Aladdin a obtenu de bons résultats aux Teen Choice Awards 2019, remportant plusieurs prix, et a également remporté le prix du film familial préféré aux People's Choice Awards 2019. Le film est une adaptation du conte populaire "Alaa El-Din wa el misbah el sihri" (Aladdin et la lampe merveilleuse), qui est l'une

des histoires du livre Les Mille et Une Nuits "Alf Layla wa Layla". Après Aladdin, Massoud est également apparu dans une courte vidéo avec Will Smith intitulée "Friend Like Me" et une émission de télévision intitulée Reprisal. Il prête également sa voix à Rumi dans Lamia's Poem, un film d'animation qui n'est pas encore sorti.

Reema.B

**REGARDÉE PAR 82 MILLIONS "Bridgerton": La série la plus populaire sur Netflix**

Nouveau record pour Netflix : "La Chronique des Bridgerton" a été vue par 82 millions d'abonnés. Le précédent record était détenu par la série "The Witcher", visionnée par 76 millions de comptes. La Chronique des Bridgerton a séduit les abonnés Netflix, au point de battre le record d'audience. Cette série américaine, première livraison de la productrice vedette Shonda Rhimes pour Netflix, a été visionnée par pas moins de 82 millions de comptes depuis sa sortie, il y a un mois : un record sur quatre semaines d'après la plateforme, soit 19 millions de foyers de plus que la projection de quatre semaines de Netflix pour les dix premiers jours de la série Shondaland (63 millions). La série, dont l'énorme vague de popularité ne montre aucun signe d'essoufflement, est désormais de loin la plus grande série jamais diffusée par Netflix. Elle a descendu à la deuxième place du classement des séries les plus populaires la série fantastique "The Witcher" (76 millions d'exemplaires au cours des 28 premiers jours). "Bridgerton", ainsi que les



autres séries populaires récentes de Netflix, "Lupin" (70M) et "Le jeu de la dame" (62M), ont tous affichés des chiffres massifs dans un univers Netflix en expansion constante, un processus qui a été accéléré par la pandémie de Coronavirus. "La chronique des Bridgerton" a été suivie par 82 millions d'abonnés sur les 200 millions d'abonnés à Netflix au quatrième trimestre 2020, soit 41%. "The Witcher" a atteint 76 millions de foyers alors que la base d'abonnés de Netflix était de 167 millions il y a un an.

Cela représente 46%. La troisième saison de "Stranger Things" en juillet 2019 (64M) est comparable si l'on tient compte du fait que Netflix était alors présent dans 158M foyers ; la saison a été vue par 40,5% d'entre eux dans les 28 premiers jours. La saison 2, dont la production commence au printemps au Royaume-Uni, retrace la quête d'un mariage convenable pour l'ainé des frères et soeurs Bridgerton, Anthony, joué par Jonathan Bailey.

AFP

**Monique Roffey reçoit le Prix Costa pour un livre "très original"**

Le Prix Costa du livre de l'année, ou Costa Book of the Year Award en version originale, a été décerné à l'auteur Monique Roffey pour son livre The Mermaid of Black Conch: A Love Story. Plusieurs autres récompenses sont venues saluer des ouvrages, dans différentes catégories. The Mermaid of Black Conch: A Love Story raconte l'histoire d'un pêcheur de St Constance, dans les Caraïbes, au cours des années 1970. Un jour, David découvre Aycayia, une sirène attirée par son chant. Il la dissimule bientôt à l'abri des regards des touristes, nouant une relation forte avec elle... Suzannah Lipscomb, historienne et présidente du jury, a salué un titre très original — qui ne ressemble à aucun livre que nous ayons déjà lu — et qui donne l'impression d'être un classique, écrit par une auteure en pleine maîtrise de ses capacités. Monique Roffey recevra avec le prix une somme de 30.000 €. Elle succède à Jack Fairweather, salué pour The Volunteer (Custom House) en 2019.

R.C

# TÉLÉ

## TF1 Ninja warrior

21h05



Des 200 candidats à avoir tenté leur chance, seuls 28 se sont qualifiés pour cette grande finale.

## C STAR Ghost Adventures

21h00



Cette série de documents s'intéresse au quotidien de chercheurs dans le domaine du paranormal qui enquêtent dans des lieux réputés hantés à travers le monde.

## M Stumptown

21h05



Dex enquête pour le compte d'une célébrité de la télévision qui recherche son frère prodigue disparu.

## TMC Columbo

21h05



James Ferris et Ken Franklin ont publié une quinzaine de romans policiers.

# VISION



## CANAL+ Marseille / Rennes

21h02



Les Marseillais disputent un match important face à Rennes un concurrent direct dans la course aux places européennes.

## france.3 Meutres à Belle-île

21h05



Antoine Legoff, promoteur immobilier, a été retrouvé mort, attaché à un menhir....

## france.4 Scooby-Doo! Aventures en Transylvanie

21h05



Vera devient propriétaire d'un château effrayant où est née la légende du célèbre monstre Frankenflippant.

## Jared Leto avoue avoir perdu son Oscar depuis 3 ans



Il y a ceux qui perdent leurs clés, leur téléphone ou leur portefeuille. Et ceux qui perdent leur Oscar. Interviewé en visioconférence par James Corden, l'acteur Jared Leto a avoué n'avoir aucune idée de l'endroit où se trouve sa statuette dorée.

"J'ai découvert que mon Oscar a disparu depuis trois ans. Je n'étais pas au courant, je pense que personne ne voulait me le dire", a-t-il confié.

L'acteur et leader du groupe Thirty Seconds to Mars avait remporté cet Oscar du meilleur acteur dans un second rôle en 2014 pour le film Dallas Buyers Club. Selon lui, sa statuette a "disparu comme par magie" lors de son dernier déménagement à Los Angeles.

"Elle pourrait être quelque part dans le coin, mais tout le monde a cherché de partout", a-t-il assuré. "J'espère qu'elle est entre de bonnes mains, où qu'elle soit. On ne l'a pas vue depuis un bon petit moment".

Interrogé par James Corden sur la possibilité que son Oscar ait été volé, l'acteur a répondu: "Je pense que c'est fort probable, parce que ce n'est pas un objet que quelqu'un pourrait accidentellement mettre à la poubelle".

"Je me souviens de la nuit où je l'ai remporté, je l'ai fait passer à tant de gens", a-t-il raconté. "Il a été cogné et égratigné, mais les gens ont eu du plaisir à prendre des photos avec. C'est agréable de le partager, donc j'espère que quelqu'un en prend bien soin". La valeur de la statuette, plaquée à l'or fin, est estimée à quelques centaines de dollars.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter  
ANEP, 1 rue Pasteur  
Alger-Centre  
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social  
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction  
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre  
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

EN SOUVENIR DU 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE SON DÉCÈS

# Un hommage à la mémoire de Cheikh Abdallah Guettaf à Dar Abdellatif

Tout au long de son parcours Cheikh Abdallah Guettaf, était à la recherche de qsidates (poèmes) disparus et en a interprété plusieurs avec une grande performance. Il a su gagner le cœur des amoureux de ce style musical pas seulement dans la capitale mais aussi dans d'autres régions.

L'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) a organisé jeudi à Dar Abdellatif à Alger, un hommage à la mémoire de l'artiste défunt Cheikh Abdallah Guettaf, un des piliers de la musique chaabi décédé il y a de cela 10 ans jour pour jour.

Au programme de cette manifestation, plusieurs activités intellectuelles et artistiques à travers lesquelles les organisateurs ont tenté de mettre sous les projecteurs le parcours artistique de cette icône reste, certes, loin des médias mais très présente dans les cœurs des mélomanes et des artistes.

Intervenant à cette occasion, l'artiste, Abdelkader Bendameche, directeur de l'AARC et ami du défunt, a présenté un aperçu de la vie du Cheikh qui a créé sa propre ligne de conduite artistique en présentant comme socle, le verbe populaire dit Melhoum. Maîtrisant les techniques de ce genre musical, feu Abdallah Guettaf a su graver pour toujours son



empreinte sur les nombreuses qsid qu'il gardait en mémoire à la faveur des grands Cheikh de l'ancienne époque pour ne citer que Ben Messaïd et Sidi Lakhdar Ben Khlouf. Abdallah Guettaf était épris de tous les styles musicaux algériens, à l'instar de l'andalou, le bédoui, le kabyle et autres, a-t-il rappelé, ajoutant que le défunt a connu une forte popularité dans plusieurs au-

tres villes, notamment à Constantine, Skikda, Jijel et Ghardaïa où il se rendait souvent pour animer des cérémonies et des fêtes. Cette rencontre a permis également d'avoir une idée sur l'aspect humain de ce chanteur, natif du quartier la Glacière (Alger), a déclaré le parolier et compositeur Rachid Rezzaki, ami du défunt Abdelatif Guettaf qui, a-t-il dit,

était connu pour ses valeurs morales et sa modestie et avait culture une très vaste notamment dans son domaine artistique.

A cette occasion, un film documentaire de 15 minutes retraçant le riche parcours de cet artiste a été projeté, avec des morceaux de certaines de ses chansons et dont le tout premier enregistrement a été réalisé en 2006, à l'occasion des éliminatoires de la 1ère édition du festival national de la chanson chaabi.

L'artiste est apparu, en 2010, dans une émission télé sur la chaîne Canal Algérie. Le défunt a édité deux albums, le 1er en 2010, une année avant son décès.

Le 2e album est sorti à titre posthume en janvier 2021. Né le 18 août 1949 à Hussein Dey à Alger, feu Abdallah Guettaf a débuté son parcours artistique vers la fin des années 1960 et poursuivi le travail avec professionnalisme et sérieux, jusqu'à son décès le 28 janvier 2011, à l'âge de 61 ans.

R. C

## LA GALERIE "IFRU DESIGN" À ALGER

### Le plasticien El Bahi Belkheiri expose ses œuvres

"El Bahi au cœur de l'Afrique", une exposition d'œuvres contemporaines de l'artiste-peintre El Bahi Belkheiri, dédiées au continent africain, a été inaugurée jeudi à la galerie "Ifru Design" à Alger.

Organisée dans l'élan de la Journée mondiale de la culture africaine, célébrée le 24 janvier de chaque année, l'exposition, est visible jusqu'au 10 février à la galerie "Ifru Design", sise au boulevard Krim Belkacem à Alger, dans le strict respect des mesures sanitaires de prévention contre la pandémie de la Covid-19.

Une dizaine de toiles sans titres de différents formats, fruit d'un travail hautement esthétique, réalisé dans une technique dite mixte à l'acrylique et à l'huile, plaide pour l'Afrique, "continent de tous les fantasmes", restituant divers émotions transmises uniquement par le regard et les humeurs variées du visage.

Des personnages de femmes et d'hommes expri-

ment des émotions fortes en lien avec la tradition et la culture africaines, mais aussi et surtout, les inquiétudes et les attentes des peuples de ce grand continent.

Réalisées avec une main lumineuse, aux couleurs dominantes et vives, les dix toiles transmettent au regard du visiteur différents états d'âme, dont la souffrance, les dangers du réchauffement climatique, la colère, le silence, la sagesse, le bien être, la sérénité extrême ou encore l'ambition, la détermination et la résilience. "J'ai essayé de faire entendre le cri de l'Afrique, grenier de tous les maux, où les émotions se mélangent", explique l'artiste. "El Bahi au cœur de l'Afrique" est une exposition à la "thématique qui interpelle", entretenue par les "textures denses" de tous ces "visages parlants", à travers lesquels, l'artiste a exprimé "un clin d'œil pertinent à ce grand continent géant dans sa réalité, mais bercé par le souffle de l'es-

perance", a commenté la fondatrice de l'espace Ifru Design, Amel Bara Kasmi.

Artiste autodidacte, El Bahi Belkheiri est né en 1994 à Djelfa, manifestant dès ses débuts alors qu'il était encore au lycée une créativité foisonnante et un talent prometteur qui a attiré l'attention de ses professeurs.

Depuis, un déclin s'est produit en lui, pour décider ensuite de suivre le chemin que lui a tracé sa passion par la documentation, l'auto-formation et la recherche, s'éessayant à plusieurs disciplines artistiques, dont la sculpture.

Saisissant vite la complexité de l'univers artistique, El Bahi Belkheiri, persévérant et animé d'une grande soif d'apprendre, réussira à créer sa propre touche, en mélangeant les genres et les techniques pour avoir enfin de la visibilité dans des expositions individuelles à Djelfa, Alger, Laghouat, Ain Timouchent ou encore, à Tunis.

APS

## Tlemcen : lancement d'un projet de promotion des produits et sites touristiques

L'association culturelle "El Mouahidia" de la ville de Nedroma (wilaya de Tlemcen) a lancé un projet de promotion des produits et sites touristiques de la région des Traras.

Le projet financé par le Fonds des Nations unies pour la démocratie s'inscrit dans le cadre d'une convention cadre entre le ministère de la Culture et l'organisation onusienne, pour une valeur estimée à 20 millions DA.

Il vise à promouvoir les produits et sites touristiques de la région Traras, qui comprend quatre dairas à savoir Nedroma, Fellouacene, Ghazaouet et Honaine, et créer une dynamique pour l'exploitation du produit touristique et un développement durable dans la région, a-

L'association compte concrétiser le projet en 24 mois en coordination avec l'association "Tafsout" pour l'environnement et le tourisme de la commune de Honanie, l'association "Ensemble pour le développement, la protection de l'environnement et le patrimoine de la commune de Souahil" (Ghazaouet) et l'association "Bani Meshaf" pour la culture et le tourisme de la commune d'Ain Fetthah (daira de Fellouacene).

Elle prévoit des sessions de formation au profit de porteurs de projets dans le secteur du tourisme, sur les modalités d'exploitation des produits et sites touristiques.

Le projet comprend également l'organisation de rencontres avec des porteurs de projets dans le domaine du tourisme des communes précitées et la sélection de quatre d'entre eux pour les soutenir et les accompagner, en plus de la réhabilitation de 16 sites touristiques et historiques dans la région Traras et le renforcement de leur attractivité aux visiteurs à travers la création d'espaces de repos et en fournissant l'éclairage public, des enseignes et des signalisations, a-t-on fait savoir. L'association "El Mouahidia" a mis au point les premières étapes de ce projet après réception de la première tranche du montant alloué pour sa concrétisation, estimée à plus de 7,7 millions DA.

La première étape prévoit l'installation d'un comité d'appui logistique et technique composé de 24 diplômés, qui œuvreront à mettre en place des programmes visant à animer les sites touristiques dans les quatre dairas concernés, avec la participation de citoyens, de maisons de jeunes, d'associations et du personnel communal.

Elle comprend également le recensement des porteurs de projets du secteur du tourisme dans la même région et l'élaboration de programmes pour les soutenir, ainsi que la programmation de formations dans ce domaine. L'association "El Mouahidia" de la ville de Nedroma, qui œuvre à la valorisation et la préservation du patrimoine matériel et immatériel depuis sa fondation en 1973, compte plus de 4.000 adhérents.

R. C

## Prix du président de la République Ali-Maâchi : appel à participation

Un appel à candidature à l'adresse des jeunes auteurs et artistes de différents horizons a été lancé par le ministère de la Culture et des Arts pour prendre part à la prochaine édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi.

Ce prix est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

Les candidats voulant participer au Prix du président de la République pour les Jeunes créateurs "Ali-Maâchi", sont invités à déposer leurs dossiers sur le site Internet du ministère de la Culture et des Arts, ou au niveau du Ministère de la Culture et des Arts, des directions de culture de wilaya, des maisons de la culture.

Les dossiers de candidature doivent comporter, entre autres, une demande manuscrite de participation, un curriculum vitae, une copie de l'œuvre présentée au concours et une fiche technique.

Le prix comprend un certificat de mérite et une récompense pécuniaire fixée à 500 000 DA pour le premier prix, 300 000 DA pour le deuxième et 100 000 DA pour la troisième place de chaque catégorie.

Les candidatures doivent être transmises avant la mi-avril 2021, alors que la cérémonie de remise du prix aura lieu le 08 juin 2021.

R. C

## Parution de l'ouvrage collectif "J'ai rêvé l'Algérie"

Un ouvrage collectif réunissant des textes d'une quinzaine d'auteurs de différents horizons sur une Algérie rêvée et la perception de la vie de l'Algérie dans un futur relativement proche, a été publié récemment sous le titre "J'ai rêvé l'Algérie".

Cet ouvrage de 192 pages publié aux éditions Barzakha, a été élaboré dans le cadre des activités de la fondation Friedrich-Ebert en Algérie qui devait organiser des ateliers sur ce thème.

Transformés finalement en livre collectif pour cause de pandémie de Covid-19, Amina Izrouken, chargée des programmes à la fondation, a expliqué que ce projet a été "très favorablement accueilli par les auteurs participants qui ont accepté de partager avec les lecteurs leurs rêves algériens". Entre fic-

tions, récits, poèmes et témoignages, 14 auteurs entre écrivain, journaliste, étudiant, architecte, psychologue et sociologue ont pris part à ce projet à l'instar du romancier, chroniqueur et acteur Chawki Amari, la journaliste et romancière Sarah Haidar, la poétesse et cinéaste Habiba Djahine ou encore la psychologue et thérapeute de famille Bouchra Fridi. Dans la partie fiction de cet ouvrage, la qualité de vie appuyée par une transition écologique, technologique et urbanistique prime sur les textes d'auteurs comme le romancier Samir Tourmi, qui emmène son lecteur en balade à Alger 80 ans après le hirak du 22 février 2019, la romancière Hajar Bali, rêvant d'une gestion complètement numérisée et participative, ou encore l'architecte Mohamed Larbi

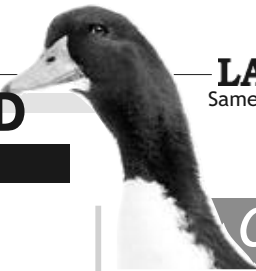
Merhoum pour qui la dynamique passe par la redynamisation du cadre de vie. Dans les "rêves" des auteurs, des projets écologiques comme "Green Algiers" ou numérique comme "Smart Country" révolutionnent la vie de l'Algérien de demain avec un grand intérêt pour la végétation en milieu urbain et les modes de transport propres, une implication dans la vie associative et la gestion locale, une réhabilitation de l'espace urbain, ou encore une vie culturelle des plus dynamiques. Dans un autre style d'écriture Chawki Amari propose une sorte d'état des lieux de la profession de journaliste et une projection sur ce que pourrait être les médias de façon générale alors que la sociologue Khadija Bousaid aborde le domaine de la recherche scientifique

qu'elle rêve de voir reconsidérer. Chacun des textes de cet ouvrage restitue un fragment d'intimité et rend compte d'une part de soi sans se positionner dans la proposition de plan de développement ou d'une feuille de route. L'éditrice de cet ouvrage, Selma Hellal, estime pour sa part que les auteurs ont tenu à proposer des textes avec une pointe d'humour, éloignés du défaitisme de la revendication et du militantisme, abordant différents aspects de la vie de chacun et de son environnement. Non destiné à la vente, "J'ai rêvé l'Algérie" a été tiré à mille exemplaires disponibles gratuitement dans plusieurs librairies du pays et au siège de la fondation Friedrich-Ebert. L'ouvrage sera prochainement traduit en langue arabe selon l'éditeur.

R. C







COIN-COIN

# LE VILAIN PETIT CANARD

de Mohamed Badaoui

## Menacée par la surpêche, la sardine pourrait disparaître

La sardine tire son nom de Sardaigne, car les anciens Grecs avaient remarqué que ce petit poisson au corps fuselé, au dos argenté, au ventre bien blanc, mesurant de 10 à 20 cm abondait dans les eaux de l'île italienne. Apprécié dans le monde entier, mais particulièrement en Méditerranée, il est considéré comme un mets de pauvres. Mais, depuis peu, il intéresse

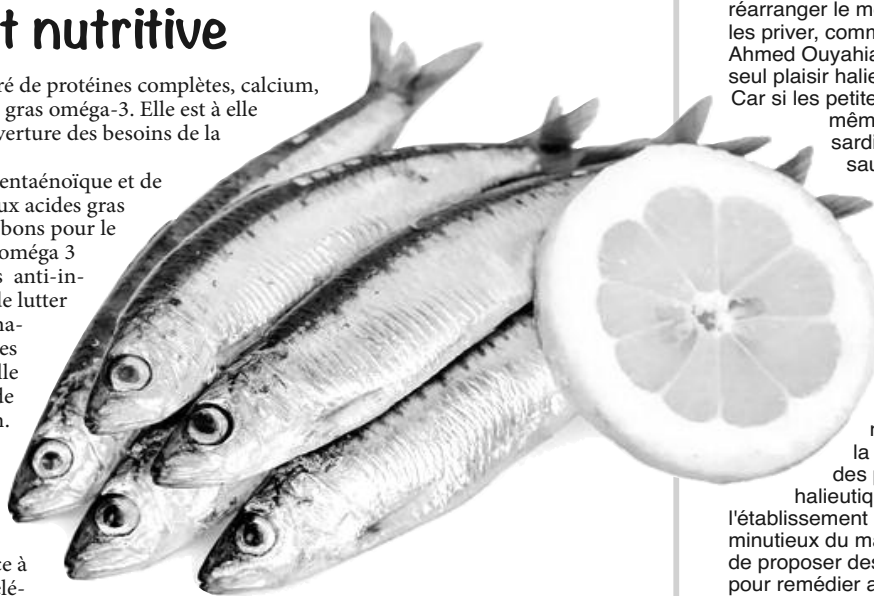
aussi une clientèle plus aisée notamment sous la forme de conserve pour laquelle l'industrie a créé des millésimées et des labels fort attractifs. La sardine qui possède divers noms selon les régions (célan, célerin, pilchard, royan, sarda, sardinyola, poutine...) est victime de surpêche en Méditerranée, mais aussi au Golfe de Gascogne français sur l'Océan atlantique, aux Cornouailles

britanniques, au Portugal. Le petit pélagique est, en outre, « intensément exploité » au Maroc, selon la FAO. En Méditerranée, il occupe la deuxième place des poissons les plus pêchés, derrière l'anchois. Il subit en plus la pollution qui détruit le plancton, sa source de nourriture, et se répercute par conséquent sur son poids et sa longévité.

## Délicieuse et nutritive

La sardine est un concentré de protéines complètes, calcium, vitamine D, fer, et acides gras oméga-3. Elle est à elle seule une excellente couverture des besoins de la mère et de l'enfant.

Elle contient de l'acide eicosapentaénoïque et de l'acide docosahexaénoïque, deux acides gras de la famille des oméga 3, très bons pour le système cardiovasculaire. Ces oméga 3 agissent également comme des anti-inflammatoires qui permettent de lutter contre l'asthme, l'arthrite rhumatoïde, le psoriasis et les maladies inflammatoires de l'intestin. Elle régule également les troubles de l'humeur comme la dépression. Elle booste d'autre part le développement et le fonctionnement du cerveau grâce à l'acide docosahexaénoïque. Sa chair possède en outre des propriétés anti oxydantes grâce à une concentration élevée en sélénium, oligo-élément. Elle contribue, enfin, à prévenir le vieillissement prématuré des cellules causé les radicaux libres.



Il suffit parfois d'une phrase maladroite pour entrer dans l'histoire et, souvent, pas par la meilleure des portes. Ainsi, le désormais célèbre ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, passera à la postérité pour avoir conseillé à ses compatriotes de cesser de consommer de la sardine. Quels que soient les diplômes qu'il a obtenus, quels que soient les réformes qu'il entend mener, la mémoire collective retiendra de lui : « mangez autre chose que la sardine ». Et c'est bien fait pour sa pomme ! Lui qui peut se permettre du caviar matin, midi et soir, veut réarranger le menu des pauvres et les priver, comme a tenté de le faire Ahmed Ouyahia pour le yaourt, du seul plaisir halieutique qui leur reste. Car si les petites bourses ne peuvent même plus savourer des sardines frites, grillées, en sauce ou en escabèche, par quoi peuvent-ils les remplacer ? Par des langoustes, des huîtres, du saumon, du Saint-Pierre ? M. Ferroukhi a tenté de se rattraper, mais c'est trop tard. Il a promis monts et merveilles sur « la nécessité de réguler la commercialisation des productions halieutiques à travers l'établissement d'un diagnostic minutieux du marché qui permettrait de proposer des solutions d'urgence pour remédier aux dysfonctionnements constatés ». Ok, mais comme le chantait Dalida, c'est « encore des mots toujours des mots, les mêmes mots (...) Paroles et paroles et paroles et paroles. Et encore des paroles que tu sèmes au vent. » Car le prix du kilo de sardine a grimpé à 1400 dinars le kilo et menace de dépasser celui des poissons nobles. Faisons le compte. Imaginons qu'une famille algérienne de 5 personnes décide de consommer 1000 grammes de sardines tous les jours. A la fin du mois, elle devra s'acquitter d'une facture, hors légumes, pain, dessert et boissons, de plus 42 mille dinars, c'est-à-dire plus de deux fois le Smig et mille dinars de plus que le salaire moyen. Intenable. Evidemment, il est néfaste de contenter d'une seule source de protéines. M. Ferroukhi aurait raison, s'il était médecin. Mais il est membre du gouvernement et agronome de formation. Il doit, à défaut de mieux nourrir les Algériens, apprendre à mieux leur parler. La situation est difficile pour la majorité d'entre eux. Les empêcher de rêver d'une sardine, de temps en temps, relève du sadisme.

### CONSEIL DE LECTURE

## Rue de la sardine de John Steinbeck

La Rue de la Sardine, c'est le chaos. Chaos de fer, d'étain, de rouille, de bouts de bois, de morceaux de pavés, de ronces, d'herbes folles, de boîtes au rebut, de restaurants, de mauvais lieux, d'épiceries bondées et de laboratoires. Ses habitants, a dit quelqu'un : « ce sont des filles, des souteurs, des joueurs de cartes et des enfants de putains » ; ce quelqu'un eût-il regardé par l'autre bout de la lorgnette, il eût pu dire : « ce sont des saints,

des anges et des martyrs », et ce serait revenu au même.

#### Extrait:

« Doc et Hazel travaillaient ensemble dans le Bassin. Hazel habitait au Palais des Coups, avec Mack et les gars. Hazel avait reçu son nom tout à fait par hasard, à sa naissance. Sa mère, la pauvre, avait eu sept enfants en huit ans. Elle était éreintée, à force de courir sans cesse pour nourrir ses sept gosses et son mari. Elle avait es-

sayé tous les moyens pour gagner quelque argent : la confection des fleurs en papaier, la culture des champignons de couche, l'élevage des lapins à fourrure et des lapins à consommer, et pendant ce temps, son mari, vautre sur son transatlantique, lui prodiguait pour tout potage ses bons conseils et sa critique. Elle avait eu une grand-tante qui s'appelait Hazel, et qui avait bien réussi comme agent d'assurances sur la vie. »

### Citation

« Quand les mouettes suivent un chalutier, c'est qu'elles pensent qu'on va leur jeter des sardines. »

Eric Cantonna  
 Footballeur

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, jeudi, le lancement de la diffusion progressive des cours pour les trois paliers d'enseignement sur le site web de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), et ce en vue d'assurer la continuité pédagogique et accompagner et encourager les élèves dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19). Selon un communiqué du ministère, ces cours d'enseignement, enregistrés en coordination avec les centres de wilayas de l'ONEFD, seront accessibles sur le lien suivant: [www.onefd.educ.dz/soutien-scolaire](http://www.onefd.educ.dz/soutien-scolaire).

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:19	12:56	15:48	18:14	19:38

## Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	17
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	19
Constantine	☀️	18	Oran	☀️	20

## BLIDA

### Trois personnes arrêtées pour trafic de pièces archéologiques

Trois personnes ont été arrêtées, par les services de la gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, pour trafic de pièces archéologiques classées datant du 19ème siècle, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps sécuritaire. Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations générales de ce corps, "la brigade de recherches de la gendarmerie nationale de Blida a arrêté, dans le cadre de la lutte contre la crimina-

lité et le protection des citoyens et de leurs biens, trois individus âgés entre 30 et 48 ans, pour trafic de pièces archéologiques classées". Il s'agit, selon le même document, d'une épée et d'un poignard datant du 19ème siècle relevant de la civilisation de la région de la Grande Kabylie (tribu Iflis Levher). Cette affaire a été mise à jour, suite à des informations parvenues à la brigade suscitée, portant sur la présence d'individus en possession de pièces archéologiques, qu'ils s'approprièrent à écouler à bord d'un véhicule touristique, a-t-on ajouté de même source. Suite à quoi le lieu des suspects a été déterminé, avant l'interpellation du véhicule en question, puis sa fouille qui a abouti à la découverte à son bord d'une épée et d'un poignard du 19ème siècle, relevant de la tribu Iflis Levher de la région de la Grande Kabylie,

est-il précisé dans le même document, signalant la présentation prochaine des suspects devant la justice.

## DROGUE

### 9.500 toxicomanes pris en charge durant le 1er semestre 2020

Neuf mille cinq cents (9.500) toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant le premier semestre de l'année 2020, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). "Au total, 9.500 toxicomanes ont bénéficié

d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant le premier semestre de l'année 2020, dont 4.244 bénéficiaires sont âgés entre 26 et 35 ans, soit 44,67%", a précisé l'Office. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités durant cette période, le bilan fait état également de 1.358 personnes âgées entre 16 et 25 ans, 2.793 ont plus de 35 ans et 1.105 ont moins de 15 ans. Ce bilan établi sur la base des statistiques fournies par les services de lutte contre les stupéfiants de la Gendarmerie, de la Police et des Douanes, précise, en outre, que 7.303 de ces toxicomanes sont mariés et 2.195 autres sont célibataires, alors que 1.113 sont des femmes. Le bilan relève également que 34,98% du nombre total de ces toxicomanes sont sans emploi et 20,75% sont des étudiants.

## L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL (ARAV)

### Suspension du programme "Ma Wara'e El joudrane" d'Ennahar TV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a rendu public, jeudi dans un communiqué, la décision de suspendre définitivement le programme "Ma Wara'e El joudrane" (Derrière les murs), diffusé par Ennahar TV, "pour plusieurs dépassements professionnels et moraux". Relevant que ce programme "a souvent dévié de ses objectifs", l'ARAV rappelle les nombreux avertissements adressés à la chaîne au sujet de ses contenus, qui suscitent la polémique au sein de la

société et des réactions de colère, voire des condamnations. La même source souligne, en outre, une "insistance" à aborder des tabous et des problèmes sociaux portant atteinte à la morale et aux valeurs sociales. Pour l'ARAV, le contenu de cette émission ne sert pas le téléspectateur, qui aspire à une information constructive, qualitative et de sensibilisation à même de contribuer à l'enrichissement de sa culture et à la solution des problèmes de son quotidien.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### 88 tonnes de résine de cannabis saisies durant l'année 2020



Plus de 88 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2020, dont 55,52% dans l'Ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui relève que la quantité saisie a enregistré une hausse "substantielle" par rapport à 2019.

"Au total, 88 702,581 kg de résine de cannabis ont été saisies durant l'année 2020, dont 55,52% dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2020 a enregistré une hausse de 60,89% par rapport à l'année 2019, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon la même source. Selon le rapport de l'Office, 41,08% des quantités de résine de cannabis saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 1,96% dans la région Centre et 1,44%

dans l'Est du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a fortement augmenté, passant de 304,105 grammes en 2019 à 2 372,278 grammes en 2020, soit une hausse de plus de 680%, révèle le même bilan. La quantité de cocaïne saisie a enregistré une baisse de 89,75% passant de 315 759,404 grammes à 32 353,827 grammes durant la même période de référence. En revanche, les saisies des substances psychotropes ont connu une "très forte augmentation", note le rapport de cet organisme, passant de 2 085 923 à 6 045 289 comprimés durant cette même période, soit une hausse de 189,81%, dont 27,45 % a été saisie à l'Ouest du pays.

### PLUS DE 64.000 INDIVIDUS IMPLIQUÉS DANS DES AFFAIRES DE DROGUE

Selon les investigations menées par les services concernés, 64 321 individus ont été impliqués dans des af-

faire liées à la drogue, en hausse de 37,17 %, dont 194 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 1 793 personnes en fuite.

Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 11 644 sont des trafiquants alors que 28 339 sont des usagers de résine de cannabis et que 10 754 sont des trafiquants de substances psychotropes et 12 952 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 247 trafiquants et 164 usagers de cocaïne et 83 trafiquants et 91 usagers d'héroïne. Durant l'année précédente, 51 753 affaires ont été traitées par les services de lutte, contre 37 180 affaires par rapport à 2019, soit une augmentation de 39,20%. Sur le total de ces affaires traitées, 13 577 sont liées au trafic illicite de la drogue, 38 148 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 28 affaires liées à la culture de cannabis, conclut la même source.

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 277 nouveaux cas, 211 guérisons et 3 décès

Deux cent soixante-dix-sept (277) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 211 guérisons et 3 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 106 887 dont 277 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2884 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 72 956, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolu-

tion de la pandémie de Covid-19. En outre, 28 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 15 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## EL KHROUB (CONSTANTINE)

### Saisie de 34 moteurs de véhicules d'occasion

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune d'El Khroub (Constantine) ont arrêté un individu âgé de 45 ans et saisi 34 moteurs d'occasion de véhicules, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. Agissant sur la base de renseignements fiables faisant état de l'existence d'un nombre important de moteurs de véhicules dans le garage du mis en cause situé dans la commune d'El Khroub, les gendarmes sont intervenus pour élucider cette af-

faire, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité et la contrebande, a précisé la même source. Munis d'une autorisation de perquisition et d'inspection délivré par le procureur de la République près tribunal d'El Khroub, les éléments de cette brigade se sont déplacés sur les lieux, a ajouté la même source. Après la fouille du local, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi les moteurs d'occasion de diverses marques de véhicules.

## TIARET

### Décès du moudjahid Laid Djellouli

Le moudjahid Laid Djellouli est décédé à Sougueur (wilaya de Tiaret) à l'âge de 78 ans, a-t-on appris jeudi auprès du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM). Le défunt moudjahid et membre du conseil national de l'ONM, décédé la nuit du mercredi suite à une maladie, a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 dans la zone 4 de la

wilaya V historique (environs d'Alfou de la wilaya de Laghouat), a-t-on évoqué. Il participa à plusieurs opérations militaires à l'instar de la bataille d'El Geicha en 1961 où il fut blessé et arrêté avant de réussir à s'enfuir de prison, a-t-on ajouté. L'enterrement du regretté moudjahid a eu lieu jeudi au cimetière de Sougueur en présence des autorités de wilaya, la famille révolutionnaire et une foule de citoyens.

## REGISTRE DE COMMERCE

### Réduction des tarifs pour les inscriptions payées par voie électronique

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a annoncé jeudi, dans un communiqué, la réduction des tarifs relatifs à l'inscription au registre du commerce et aux publicités légales lorsque le paiement se fait par voie électronique. Cette mesure vise notamment à inciter les commerçants et les opérateurs économiques à utiliser ce mode de paiement, vu ses avantages tel que la facilitation et la rapidité de l'opération d'inscription au registre du commerce, explique la même source. Elle vient en application des dispositions de l'arrêté

du 8 novembre 2020 modifiant et complétant l'arrêté du 31 octobre 2016 fixant les tarifs applicables par le CNRC au titre de la tenue des registres de commerce et des publicités légales. Concernant le commerce ambulancier, les tarifs afférents à l'inscription sont réduits d'environ 56 % si le paiement s'effectue par voie électronique. Les réductions concernent également les tarifs liés à la délivrance de différentes attestations par le CNRC quand le paiement se fait par voie électronique, ajoute le communiqué.